

Le Souvenir Français

À NOUS LE SOUVENIR,

À EUX L'IMMORTALITÉ

REVUE TRIMESTRIELLE N° 529



Janvier 2023 - Prix du numéro: 2,50 €

LA MÉMOIRE



• • • Entretien des tombes

Garder le souvenir • • •

• • • Transmettre
l'héritage
aux jeunes
générations



ET L'AVENIR • • •



**Couronné par l'Académie française
et l'Académie des sciences morales et politiques**



ASSOCIATION NATIONALE

Née en 1872 en Alsace et en Lorraine Annexées
Fondée en 1887 par Xavier NIESSEN à Neuilly-sur-Seine

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

MESDAMES ET MESSIEURS

le Premier Ministre	Le Ministre de l'Éducation nationale
le Président du Sénat	Le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
le Président de l'Assemblée nationale	Le Grand Chancelier de la Légion d'honneur
le Ministre des Affaires étrangères	Le Délégué National du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »
le Ministre de l'Intérieur	Société des Membres de la Médaille Militaire
le Ministre des Armées	Association Nationale de l'Ordre du Mérite
Société des Membres de la Légion d'honneur	

Directeur de la publication :

C.G.A. (2S) Serge BARCELLINI

Président général du Souvenir Français

Rédactrice en chef : **Marie-Françoise MOREL**

N° d'inscription à la commission paritaire
des Papiers de Presse 1027 G 82578

Dépôt légal : 2023

Ce numéro a été tiré à 34.000 exemplaires

Il ne contient aucune publicité payante

Imprimeur : VINCENT IMPRIMERIES - TOURS

En couverture :

Carré militaire cimetière parisien
de Bagneux

Cérémonie à Le Douliou (Nord)

Le Souvenir Français

a pour vocation :

- 1 De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
- 2 D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- 3 De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités.

Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHÉREZ au SOUVENIR Français : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

COTISATIONS ANNUELLES	ABONNEMENT À LA REVUE
Jeunes (13 à 21 ans) et étudiants... 5 €	
Membre titulaire à partir de.....10 €	4 Numéros - tarif adhérent.....10 €
Membre bienfaiteur à partir de.....50 €	4 Numéros - tarif non-adhérent.....20 €
Groupement affilié à partir de..... 20 €	

Le siège est à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées du responsable de l'association dans votre département.

Siège social : 20, rue Eugène-Flachat – 75017 PARIS - CCP n° 949-14 Y Paris www.souvenir-francais.fr

Bureaux ouverts de 9 h à 12 h et 12 h 45 à 17 h (le vendredi à 16 h 30)

Pour contacter les membres du bureau

Président général

CGA (2S) Serge Barcellini 01 48 74 80 31
sergebarcellini@free.fr • president@souvenir-francais.fr

Vice-présidents 01 48 74 53 99

Général CAA (2S) Pascal Vinchon
Laurence Thibault

Trésorier général

François Xavier Serraz
tresorier-general@souvenir-francais.fr

Secrétaire général

M. Haïm Korsia - sg@souvenir-francais.fr

Assistante Président général (Isabelle Mariet) 01 48 74 80 31 assistantepresident@souvenir-francais.fr

Pour contacter la direction nationale

Standard 01 48 74 53 99 infos@souvenir-francais.fr

La Communication
Raphaëlle Jaillet 01 48 74 80 32 communication@souvenir-francais.fr

La Revue
Marie-Françoise Morel (après 14 h) 01 48 74 80 34 revue@souvenir-francais.fr
Clément Viricelle (après 14 h) 01 48 74 81 26 routage@souvenir-francais.fr

Service Action

Pôle Patrimoine

Alexandrine Espinasse 01 48 74 80 36 patrimoine@souvenir-francais.fr

Pôle Commémorations et Partenariats

Anne Caroline Burguiere 01 48 74 79 73 commemorations@souvenir-francais.fr

Pôle Pédagogie

Emilie David 01 48 74 79 70 pédagogie@souvenir-francais.fr

Service Gestion

Pôle Gestion financière et administrative

Bernard Quéré 01 48 74 79 72 gestion@souvenir-francais.fr

Pôle Gestion comptes bancaires et adhérents (dont reçus fiscaux) recusfiscaux@souvenir-francais.fr

Yannick Kodjo 01 48 74 80 33 comptabilite@souvenir-francais.fr

Pôle Gouvernance délégations et comités (dont chancellerie) gouvernance@souvenir-francais.fr

Pôle Commande de fournitures (hors catalogue en ligne) fournitures@souvenir-francais.fr

Nathalie Vaslot 01 48 74 80 37

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Présidents d'honneur : Général d'armée (2S) Pierre de PERCIN
C.G.A. (2S) Gérard DELBAUFFE*

Président d'honneur de Rhin et Danube : M. René ROCHÉ †

Vice-président d'honneur : Général de division (2S) Alain LACAPELLE

Bureau du Conseil d'administration (à compter du 27 septembre 2021)

Président : Contrôleur général des armées (2S) Serge BARCELLINI

Vice-président : Général de Corps aérien (2S) Pascal VINCHON

Vice-présidente : Mme Laurence THIBAULT

Secrétaire général : Grand Rabbin de France Haïm KORSIA

Trésorier général : François-Xavier SERRAZ

MEMBRES :

Général d'armée aérienne (2S) Philippe ADAM, membre permanent de la commission de recours des militaires

M. Jean-Marie BOCKEL, ancien ministre, Président de l'association Solidarité-Défense

M. l'abbé Cédric BURGUN, Vice-doyen de la faculté de droit canonique à l'Institut Catholique de Paris.

M. le Préfet (H) Jean-François CARENCO, Président de la Commission de Régulation de l'Energie

Mme Joelle CHARLIER, DGA Seine et Marne, chargée de mission pour les legs. Principale de notaire en retraite

M. Bernard CHOPIN, Cadre bancaire en retraite

M. Pierre CORDIER, Député, président de l'amicale parlementaire du Souvenir Français

Général d'armée (2S) Bruno CUCHE, C.E.M.A.T (2006 à 2008)

Mme Chrystèle DEFERT, Déléguée générale pour l'Oise, fonctionnaire de la fonction publique territoriale

Mme Marie-Pierre FERRUCCI FEIGENSPAN, Déléguée générale des Alpes-Maritimes

Amiral (2S) Pierre François FORISSIER, C.E.M.M. (2008 à 2011) – Président de la société Firminy SAS

M. Louis GISCARD d'ESTAING, Maire, Président association des mairaines des Forces Armées

Mme Christine GUIMONNET, secrétaire générale de l'Association Professeurs Histoire Géographie

Lieutenant-colonel Claude GUY, Délégué général pour les Hauts-de-Seine

Maître Claude JAQUET, Président honoraire de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires de la Caisse de Retraite des Notaires

M. Anouar KBIBECH, Vice-président Conseil Français du Culte Musulman ; Président du rassemblement des musulmans de France

M. Christophe KERRERO, Recteur de l'Académie de Paris et région Ile de France

M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation nationale.

Lieutenant-colonel (H) Claude MICHEL, Délégué général pour la Belgique.

Commissaire général des Armées Christian MORTEL

M. Gilles PECOUT, Ambassadeur de France à Vienne (Autriche).

M. Jean-Claude REBIERE, Délégué général pour le Doubs

M. François-Xavier SERRAZ, Vice-président de l'amicale des familles de SAS

M. Pascal SOLOFRIZZO, Délégué général pour la Meurthe et Moselle

Général d'armée de gendarmerie (2S) Jean-Régis VÉCHAMBRE, ancien Inspecteur général de la Gendarmerie,

M. le Pasteur Etienne WAECHTER, Aumônier en chef de l'aumônerie protestante aux Armées

Participe au Conseil d'administration :

Contrôleur Général des Armées (2S) Gérard DELBAUFFE, Président général de 2007 à 2015, chargé des médiations du SF.

Associations nationales qui ont fusionné avec le Souvenir Français et correspondants actuels



Association Rhin et Danube (sous les ordres du Général de Lattre)	René ROCHÉ †
Association du Corps Expéditionnaire Français en Italie (sous les ordres du général Juin)	Docteur BOUSSAGOL †
Association nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique	Marc DEL FONDO
Association des résistants du 11 novembre 1940 (lycéens)	Igor de SCHOTTEN †
Comité d'Action résistance	Pierre MOREL †
Amicale des Anciens Combattants de la 3 ^e D.I.A.	Philippe TRICON-DUNOIS
Amicale des Anciens du 6 ^e R.I.	Jean-Jacques PEPIN
Association du Mémorial d'Afrique du Nord	M. C. LEJEUNE
Association des Parents des tués-familles de disparus et de Morts pour la France	Philippe CHESNAY
Fédération Nationale des Fils de tués	Paule SUDRE
Association amicale des anciens du 2 ^e RC	J.P. SORENSEN †
A.N.P.A.V.I.	Jean-Claude CARREAU
Association des Anciens Combattants français Évadés de France par l'Espagne des Hauts de Seine	Georges FELUS †

Lors d'une fusion entre une association et le Souvenir Français, ce dernier prend en charge l'héritage de l'association.

Les drapeaux sont déposés dans des établissements scolaires ; les archives au Service Historique de la défense ; les monuments et stèles sont placés sous la sauvegarde du Souvenir Français.

Sommaire

■ Associations nationales fusionnées avec le Souvenir Français	5	■ Capitaine Jean de Fontenilliat, mort pour la France	32
■ Sommaire	6	■ Tahiti pendant les deux guerres	35
■ Editorial	7	■ Dans nos délégations	40
■ Lettre du Lieutenant Després à son fils	8	■ Distinctions	68
■ Les Anciens témoignent	10	■ Nécrologie	68
■ Souvenons-nous	16	■ Versements volontaires	68
■ Les archives de la revue	17	■ Les pages du Relais sacré	69
■ Rancourt – La famille Lacapelle	21	■ Chronique des comités	72
■ Jean-Pierre Renach, mort pour la France	26	■ Dons et legs	77
■ L'observatoire meurtrier	27	■ Récompenses	78
		■ Fournitures	82



Bonne et heureuse année



Serge BARCELLINI

Président Général du Souvenir Français



LA REVUE DU SOUVENIR FRANÇAIS APPORTE UN ÉCLAIRAGE TOUJOURS RENOUELÉ SUR NOTRE ASSOCIATION.

A travers les courts résumés des activités des délégations et des comités, Nous découvrons tant le fonctionnement des congrès et des assemblées générales - que nos activités : le dépôt des drapeaux, la réfection des tombes, les cérémonies. C'est le cœur du terrain associatif qui bat dans la revue.

Je soulignerai cependant deux initiatives très originales menées à bien par l'association ;

La première consiste en la rénovation d'un cimetière à Dresde (Allemagne) dans lequel reposent des combattants français morts en qualité de prisonniers en 1871.

Ce cimetière totalement oublié a été rénové à la suite d'un partenariat entre une délégation du Souvenir Français active et passionnée et un généreux mécène. Plusieurs élus français issus des communes d'origine de certains prisonniers étaient présents lors de l'inauguration.

Un double hommage autour d'une mémoire commune allemande et française.

Le second, à Tahiti, cérémonie du souvenir : le retour des cendres de combattants polynésiens « Morts pour la France » durant la première guerre mondiale et inhumés en Australie.

Tahiti, porte une mémoire française partagée d'engagement pour la liberté. Ce retour dans leur terre d'origine de combattants tahitiens marque la volonté du Souvenir Français d'enraciner partout et toujours la mémoire qui nous donne confiance en l'avenir.

Je terminerai ces courtes réflexions en présentant à tous nos lecteurs des vœux de bonheur.

A tous nos bénévoles qui œuvrent pour le Souvenir Français, ma reconnaissance et à chacune et chacun d'entre vous, une grande année 2023.

Lettre du lieutenant Albert, Jean DESPRES (1881-1918)

Mort pour la France le 21 avril 1918

« A mon fils qui vient d'avoir neuf ans »

Le lieutenant Albert, Jean Després servit au 96^e R.I. participa à la bataille de Flandres et tomba au Champ d'honneur le 21 avril 1918. Mort pour la France à 37 ans.

Nous l'avons choisi pour vous faire découvrir la lettre écrite le 16 octobre 1916 « à mon fils qui vient d'avoir 9 ans » :



Mon cher petit,

Tu viens d'avoir 9 ans, et cet âge charmant, le voici devenu le plus émouvant des âges. Trop jeune encore pour participer à la guerre, tu es assez grand pour avoir l'esprit marqué de ses souvenirs, assez raisonnable pour comprendre que c'est toi, c'est vous les enfants de 9 ans qui aurez plus tard à en mesurer les conséquences et à en appliquer les leçons.

Quelle belle vie harmonieuse et pleine, nous vous aurons préparée là, si vous savez, en effet, si vous voulez vous souvenir et comprendre ! C'est pour que tu te souviennes, mon petit, que j'accepte volontiers les angoisses de l'heure, tous les risques et la séparation plus cruelle que tout, qui bouleverse le cher foyer où nous vivions avec ta mère, où nous t'avons tant choyé.

Et comme au temps où tu étais « un tout petit » et où je t'assoyais sur mes genoux, pour te raconter des histoires ou te montrer de belles images, écoute, de toute ta tendresse attentive, des choses qui peut-être sembleront un peu graves, même à un grand garçon de 9 ans, mais que je serai plus tranquille de t'avoir dites, mon cher petit, assuré que, de ma bouche, tu t'y attacheras davantage et tu les comprendras – oui ton papa sera ainsi plus tranquille si, la guerre finie, il devait n'être plus là pour te les expliquer.

Tes 9 ans qui te préservent, qui te gardent à ta mère, à moi et à la France, tes 9 ans, pourtant, comme je les bénis ! Je ne me crois coupable ni de faiblesse ni de sensiblerie.

J'admire ce général, que je connais, et qui ne porte pas le deuil de ses fils, qu'il n'en parle jamais – deux fils : toute sa tendresse et tout son orgueil, tombés le même jour, 20



ans et 19 ans, – qui ne porte pas leur deuil « pour ne pas attrister et amollir le courage de ses hommes ». Je l'admire. Je ne sais pas si j'aurais la force de l'imiter. (Il s'agit du général Foch qui a perdu le même jour son fils Germain, aspirant au 131^e R.I. et son gendre Paul Bécourt, époux de Marie Foch, capitaine au 26^e bataillon de Chasseurs. Tous deux sont morts pour la France sur les champs de bataille de Lorraine.)

Je t'aurais serré contre mon cœur et puis, sans larmes, sans cris, comme les autres, j'aurais attendu et coopéré.

Mais il ne me sera pas défendu de me réjouir si ce fut mon tour et non pas le tien, et si c'est moi qui suis parti, et que tu restes.

C'est à mon sens, un des problèmes les plus poignants d'une guerre, de choisir par avance lesquels de ses défenseurs nés une nation doit offrir le premier au sacrifice.

Je dis franchement. Un homme de 35 ans qui meurt, est un foyer détruit, avec toutes ses responsabilités et ses charges ; mais je ne puis ni m'empêcher de me demander s'il n'y a pas encore plus de tristesse lorsque ce qui est brutalement détruit, c'est l'espoir même du foyer.

Certes je sens combien, à quitter ma chère femme et mon enfant chéri, mon chagrin serait immense mais du moins par eux, j'aurai eu des années de bonheur et d'amour, et l'amertume de mes regrets ne me résumera qu'à la douceur de mes souvenirs. Je regretterai ce que je n'ai pas fait, tout ce que j'aurais dû pouvoir faire, mais je penserai en même temps que tu es là, toi mon fils, pour me continuer, pour réaliser ce que j'avais seulement projeté ou rêvé. La mort d'un enfant est accablante et stérile, celle du père, une mort noble comme tous les morts d'aujourd'hui, apparaît bien au contraire exaltante et féconde.

Comprends-tu maintenant, mon petit gars, tout ce que nous avons mis en vous, nous les pères, à cette heure grave, tout ce que nous attendons de vous, fils de 9 ans, et pourquoi je dis qu'en partant les premiers nous aurions la meilleure part ? Car si Dieu ne permet pas que la fin de la guerre nous réunisse comme autrefois, au lieu du vide affreux, du morne désespoir où m'eut plongé ta perte, ma dernière pensée aura été réconfortante et douce, celle du souvenir et de l'exemple que j'aurai tâché de laisser

Aux Armées, le 16 octobre 1916



VEILLÉE DE NOËL AU FRONTSTALAG

Ce récit a été raconté par le colonel Rémy, qui le tenait de sa Maman et de ses sœurs, détenues au camp de triage de Royallieu. C'est le souvenir de ce Noël célébré dans la nuit du 24 décembre 1943 au frontstalag 122.

Le Sonderführer promena sur les prisonnières massées dans la cour un regard glacé. Bien sanglé dans son uniforme vert réséda, il répondait parfaitement au type d'aryen voulu par les normes de l'éthique nazie : blond, de haute taille, il avait un visage aux méplats durs, long et mince, aux yeux inexpressifs d'un bleu tirant sur le gris. Par sa mise stricte et son attitude rigide, il contrastait étrangement avec les quelques 500 femmes hâves, sales, déguenillées, que le sous-officier chargé de la surveillance de la baraque avait rassemblées pour l'appel.

En ce matin du jeudi 9 décembre 1943, c'était la deuxième fois que ma mère et mes sœurs voyaient leur seigneur et maître. Avec la quasi-totalité des détenues du fort de Romainville, elles étaient arrivées au camp de triage de Royallieu, dénommé par la Gestapo Frontstalag 122, dans l'après-midi du 26 octobre.

Le Sonderführer avait assisté une première fois à l'appel du matin pour informer les prisonnières qu'un des hommes détenus dans le camp avait tenté de s'évader durant la nuit précédente. Il avait crié en français, d'une voix sèche :

« Cet homme a été rattrapé par les chiens ! Il a été abattu d'une rafale de mitraillette ! Le même sort attend quiconque voudrait l'imiter !

Aujourd'hui, il semblait furieux et toutes ces femmes qui se tenaient face à lui, massées en rang, savaient de quoi il s'agissait. La veille, quelques-unes d'entre elles avaient attaqué une Offizierin SS qui les accablait d'incessantes vexations. Cette fois, le Sonderführer ne cria pas. Mais la menace qu'il proféra sur un ton uni, métallique, parut plus redoutable encore :

« Si les coupables ne sont pas immédiatement dénoncées, dit-il, la baraque ne recevra plus aucune lettre ni aucun colis, sans préjudice d'une punition plus grave. »

Nulle prisonnière n'éleva la voix.

« Par mesure de représailles, déclara sèchement l'officier, la baraque tout entière sera privée de nourriture pendant vingt-quatre heures. »

Tournant les talons, il franchit le seuil de la grande porte de bois. L'appel fini, les prisonnières regagnèrent leurs chambres.



Ma mère et mes sœurs faisaient partie du réseau de renseignements Confrérie Notre-Dame, créé par moi en France occupée, sur l'ordre du général de Gaulle au mois de novembre 1940. La Gestapo les avait longtemps surveillées dans l'espoir que je me ferais prendre en allant les voir, mais, perdant patience, les avait finalement arrêtées et envoyées à Royallieu.

A leur arrivée, on les avait logées dans la chambre n°9, une pièce de 70 mètres carrés qui contenait 48 prisonnières. Elle n'était éclairée que par une fenêtre aux vitres dépolies, qui devait demeurer toujours fermée. Une allée centrale courait entre les deux rangées de châlits, meublée de deux tables flanquées chacune de deux bancs.

Il y avait de tout dans cette chambre : des filles publiques et des aristocrates, des paysannes et des bourgeoises très collet monté, des ouvrières et des maîtresses d'école. Des femmes arrêtées pour de simples délits de droit commun, ou, au hasard d'une rafle, côtoyaient d'authentiques résistantes.

Ce qui nous ennuyait le plus, ce matin du 9 décembre, me raconta ma sœur Maisie bien longtemps après, c'était la menace de privation de colis. Nous en recevions chacune deux par mois, dont un de nourriture sans lequel nous serions mortes de faim. Mais quelque chose nous inquiétait par-dessus tout.

A la fin de novembre, ma mère, mes sœurs et six autres prisonnières, au nombre desquelles se trouvait Marie Talet, directrice du lycée de jeunes filles d'Angers (qui ne devait pas revenir de déportation) avaient décidé que Noël ne se passerait pas à la chambre n°9 sans une crèche. Mais il fallait pour cela beaucoup d'éléments qui ne pouvaient leur être fournis que par les colis. Elles avaient déjà reçu le nécessaire de couture grâce auquel elles pouvaient fabriquer les personnages en utilisant tous les bouts de laine ou d'étoffe qui leur tombaient sous la main. C'était bien mais pas suffisant. Et puis, il faisait si froid dans cette baraque que, sous peine d'avoir les doigts gelés, le poêle devait fonctionner sans arrêt. C'était Maisie que Mlle Talet, nommée chef de chambre par les Allemands à la satisfaction générale, avait chargée de le faire marcher du matin au soir, et elle n'y serait jamais parvenue sans les emballages des colis car elles ne recevaient que vingt toutes petites bûches vite consommées, par vingt-quatre heures. Heureusement, une de ses camarades vint à son secours en sacrifiant une des planches qui supportaient sa paillasse.

Je vous assure qu'ainsi c'est beaucoup plus souple, dit-elle ».Si souple que la moitié de sa paillasse pendait désormais dans le vide.

Pour on ne sait quelle raison, le Sonderführer ne mit pas sa menace de suppression de colis à exécution. Les prisonnières furent privées de nourriture officielle pendant vingt-quatre heures, mais l'ordinaire lui-même n'était pas gras.

Dès que la confection de la crèche eut été décidée, les 12 conjurées se mirent à la besogne. Assistée de ses quatre filles et de quatre amies, ma mère



cousait bout à bout des morceaux d'étoffes dépareillées, tordait des brins de laine multicolores. Il avait été entendu que 48 personnes seraient faits, de façon que chacune des détenues de la baraque eût le sien au lendemain de Noël ; la Sainte Famille d'abord, puis l'âne et le bœuf, les Rois mages, un bon nombre de bergers et autant de figurines que la France compte de provinces, chacune étant vêtue du costume traditionnel. Il fallait aussi un ange blanc et or, destiné à être posé au sommet de la crèche, celle-ci ayant environ 50 centimètres de haut sur 1 mètre de large. Chaque personnage porterait, cousue sur son vêtement, une minuscule étiquette où serait inscrit le nom de la prisonnière à laquelle il était destiné, sans que nulle hormis celles qui participaient au pieux complot, fût mise dans la confidence.

Ma sœur Jacqueline avait reçu pour mission de ranger soigneusement tout ce qui, dans l'emballage des colis, pouvait être utilisé à la construction de la crèche. Elle y joignit des coquilles de noix coupées très exactement par le milieu. A Mme Tillion, proclamée « l'intellectuelle du groupe » pour la raison qu'elle participait, avant la guerre, à la rédaction des célèbres Guides bleus, fut dévolu le soin de composer le Cantique de la chambre 9 du Frontstalag 122.

Tout fut prêt à temps. Les conjurées étaient résolues, en ce soir glacial du vendredi 24 décembre 1943 à faire renaître l'espoir dans le cœur de leurs compagnes. Quant il fut 9 heures, Mlle Talet se glissait jusqu'à la porte donnant sur le couloir. Pour attirer l'attention des autres prisonnières, elle frappa dans ses mains comme elle l'avait si souvent fait à l'égard de ses élèves.

« Mes enfants, appela-t-elle ». Sa voix est trop faible pour que l'entendissent la plupart des prisonnières qui, cherchant le sommeil, s'étaient déjà allongées deux par deux sur leurs paillasses. Frappant une nouvelle fois dans ses mains et forçant le ton, Mlle Talet répéta : « Mes enfants ! ». Cette fois, quelques têtes se dressèrent, intriguées.

« Mes petits enfants, reprit Mlle Talet, ce soir c'est la nuit de Noël... »

Maintenant, toutes les détenues de la chambre n°9 l'écoutaient sans qu'aucune prêtât attention aux conspiratrices qui, à l'autre bout, édifiaient devant la fenêtre un étrange échafaudage. Doublée d'un papier du plus beau rouge, une feuille de carton ondulé, pliée comme il convenait, figurait la crèche. Provenant d'un emballage de fromage trouvé dans les colis, de la vraie paille faisait le toit de chaume. S'inspirant d'une recette empruntée aux Petites Filles modèles, ma sœur Jacqueline emplissait d'huile, prélevée à l'aide d'un compte-gouttes dans des boîtes de sardines, les coquilles de noix qu'elle avait mises de côté, y faisant tremper une minuscule mèche d'ouate.

« Toutes, poursuivait Mlle Talet, nous sommes éloignées de ceux que nous aimons et avec qui nous avons tant de fois partagé la joie de la nuit de Noël. Ce soir, notre vraie famille est dans cette chambre, car elle est faite de notre commune misère. »

Tandis qu'elle parlait, les conjurées mettaient en place les 48 personnages : l'Enfant-Dieu, en courte chemise de toile blanche, grande comme un timbre-poste, puis la Sainte Vierge dont la tête était recouverte

d'un voile. En face d'elle, Saint Joseph s'inclinait, le visage mangé par sa barbe brune, faite de brins de laine emmêlés. Devant la crèche se tenait le Noir Balthazar, l'Asiatique Melchior et le Blanc Gaspars, pareillement coiffés d'une couronne découpée dans du papier d'argent. Suivaient les bergers et les représentants des provinces de France, qui partageaient leur admiration entre le petit enfant couché dans la crèche et l'ange aux cheveux d'or tout bouclés, vêtu d'une longue robe immaculée, tenant dans ses bras un drapeau tricolore qui se dressait sur le toit de la crèche.

Quand tout fut mis en place, Mle Talet leva la main droite et les conspiratrices entonnèrent le vieux et glorieux cantique : *Il est né le Divin Enfant ! Jouez hautbois, résonnez musettes...*

Saisies, les détenues de la chambre n°9 du Frontstalag 122 se retournèrent vers la fenêtre. A leurs yeux stupéfaits apparut la crèche, illuminée dans la pénombre qui régnait au bout de l'allée centrale par la douce clarté venant des mèches trempées dans l'huile. Sur l'air ancien, les conjurées continuaient de chanter mais elles prononçaient maintenant les paroles écrites par Mme Tillion :

Hélas ! Les temps sont révolus
Où les hommes avaient les mains pleines
La huche est vide, l'Enfant est nu
Et les pères sont dans les chaînes

Dis strophes suivirent et Mlle Talet cria « Vive la France ! », répété par les 47 autres détenues.

Etreintes par l'émotion, toutes pleuraient. En ce Frontstalag 122 où les bergers en cette nuit du 24 décembre 1943 se tenaient en haut des miradors, la nuque recouverte par le rebord du casque d'acier, la mitrailleuse soutenue à l'épaule par une courroie et serrée sous le bras, ces femmes perdues avaient retrouvé la claire lumière de leurs jeunes années. Glissant à bas de leurs châlits, elles étaient tombées à genoux et sanglotaient, la tête enfouie dans leurs bras repliés.

Levant une nouvelle fois la main, Mlle Talet fit reprendre le cantique de Noël : « *Alleluia ! L'Enfant est né ! Il apporte la Liberté !* » Soudain se fit un grand silence : suivi du caporal-chef, le Sonderführer en personne venait d'apparaître sur le sol de la porte. Il dévisagea les prisonnières qui le regardaient, sales et amaigries, muettes et farouches, s'attendant au pire.

Puis ses yeux froids découvrirent la crèche qu'entourait la lumineuse et tremblante guirlande des mèches baignant dans l'huile. Se tenant tout droit sur le toit de chaume était l'ange aux cheveux d'or, à la longue robe blanche, serrant dans ses bras la hampe du drapeau bleu, blanc, rouge qui clamait silencieusement son défi aux vainqueurs du jour.

On vit le Sonderführer mordre ses lèvres minces, puis se raidir. Imité par son subordonné, il fit claquer ses talons, porta sa main gantée de cuir fauve à la visière de sa haute casquette et demeura plusieurs secondes figé dans un impeccable salut. Puis tournant les talons, il sortit en fermant doucement la porte.



GILBERT RENAULT DIT RÉMY (1904-1984)



Compagnon de la Libération



Gilbert Renault qui sera plus tard connu sous le nom de Colonel Rémy, est né le 6 août 1904 à Vannes (Morbihan).

C'est sans doute l'un des résistants les plus connus de la seconde guerre mondiale.

Il est l'aîné d'une famille de neuf enfants dont les résistantes Maisie Renault et Madeleine Cestari et Mère Marie-Dominique, religieuse, co-fondatrice des Dominicaines du Saint-Esprit.

Son père est professeur de philosophie et d'anglais, puis Inspecteur général d'une compagnie d'assurances ; sa mère est la fille du compositeur Théodore Decker.

Il fait ses études secondaires chez les Jésuites, au collège Saint-François Xavier à Vannes. Après avoir suivi des études de droit à l'Université de Rennes, et commence une carrière à la Banque de France en 1924.

Issu de la droite catholique et nationaliste, il participe aux manifestations du 6 février 1934. En 1936, il se lance dans la production cinématographique et finance le film d'Abel Gance « J'accuse ». C'est un échec mais cela lui aura permis de connaître de nombreuses personnes qui lui seront plus tard utiles dans la Résistance.

Il refuse l'armistice et à l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, il s'embarque pour l'Angleterre avec un de ses frères à bord d'un chalutier amarré à Lorient. Il se rallie à la cause du général de Gaulle et le colonel Passy qui l'affecte aux Services de renseignements . Il est nommé chef de mission de 2^e classe et repart pour la France par l'Espagne, début août, chargé par le général de Gaulle de surveiller les mouvements de l'ennemi le long de l'Atlantique.



Il crée en 1940 la Confrérie Notre-Dame qui s'étendra progressivement dans toute la zone occupée jusqu'en Belgique.

La Confrérie est en liaison avec l'OCM (Organisation Civile et Militaire) du colonel Touny qui crée le réseau « Centurie ». La CND comprend 1375 agents et celui de Centurie 1682.

Gilbert Renault prend le nom de Rémy en 1941. Grâce aux renseignements donnés, en mai 1941, le Bismarck est intercepté et les cuirassés Scharnhorst



Roger Dumont

et Gneisenau sont interceptés dans la rade de Brest. Il faut ajouter le raid des commandos britanniques sur Bruneval en février 1942 . Cette attaque a réussi par suite des renseignements communiqués par le capitaine Roger Dumont.

Le 13 mars 1942, Gilbert Renault « Rémy » est fait Compagnon de la Libération. Mais en 1942, Rémy est recherché par la Gestapo. Il doit quitter la France au plus vite. Il embarque à Pont-Aven, avec plusieurs membres de sa famille et Alain de Beaufort, sur les *Deux Anges*, bateau de pêche, le 17 juin 1942 pour l'Angleterre. Il transporte avec lui les plans des défenses allemandes, récupérés par des agents de Centurie. Cette carte servira à l'organisation du débarquement du 6 juin 1944.



Alain de Beaufort

La Gestapo n'ayant pas réussi à arrêter Rémy, arrête sa mère et ses cinq sœurs dont deux seront déportées et son frère Philippe qui mourra en déportation.

Le 19 septembre 1942, le colonel Rémy revient en France par bateau et organise les premiers contacts entre la France combattante et les francs-tireurs et partisans ainsi que le parti communiste clandestin.

En novembre 1943, la CND est durement frappée par la trahison d'un de ses agents. Le colonel Verrière, adjoint du colonel Rémy , crée un nouveau réseau avec les derniers membres de Ceinturie qu'il nommera « Castille »

A la libération de Paris, devant 60 officiers des services spéciaux et des parachutistes du 2^e REP, il réquisitionne l'Hôtel Magestic pour s'y installer et récupérer les archives allemandes.

Après la guerre, Gilbert Renault écrira de nombreux ouvrages : il publie notamment : « Mémoires d'un agent secret de la France Libre, La ligne de démarcation (qui met en valeur les passeurs)? Le livre du courage et de la peur (1942), de Gaulle, cet inconnu (1947)... Il écrit aussi des romans : le Monocle noir en 1960, adapté au cinéma par Georges Lautner en 1961.

Gilbert Renault s'éteindra le 29 juillet 1984 à Guingamp (Côtes d'Armor). Il sera inhumé dans le cimetière de Kermouster en Lézardieux.

Il était :

Commandeur de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération (13 mars 1942)
Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance française avec rosette (24 avril 1946)
Distinguished Service Order (GB)
Officier de la Legion of Merit (USA)
Officier de la Couronne de Belgique
Croix de guerre belge
Commandeur du Mérite (Luxembourg)



« SOUVENONS-NOUS »

Notre chapitre « **Souvenons-nous** » est destiné à honorer ceux qui ont bien servi la France, connus et inconnus, parfois jusqu'à donner leur vie pour elle, en retraçant les biographies de quelques-uns d'entre eux, puisées dans les archives de la revue nationale.

GABRIELLE DE LAMBERTYE (1920-2022) Princesse d'Arenberg



La Princesse Gabrielle d'Arenberg s'est éteinte le 1^{er} août 2022 à Paris à l'âge de 101 ans.

Née à Biarritz le 8 septembre 1920, Gabrielle de Lambertye, fille du dernier Marquis de Gerbéviller, avait épousé en 1942 le Prince Armand d'Arenberg.

Lors de la seconde guerre mondiale, elle s'engage comme infirmière volontaire. Du 27 septembre au 30 octobre 1944, elle héberge dans son château de Gerbéviller le poste de commandement du Général Leclerc de Hauteclocque, commandant la 2^e DB avant qu'il reprenne sa marche vers Strasbourg et l'Allemagne.

La guerre terminée, Gabrielle d'Arenberg vit en partie à Paris et dans le Cher, terre de son mari. En 1991, quelques années après le décès de son époux, survenu en 1985, elle revient vivre à Gerbéviller dans le château de sa famille paternelle.

Elle s'implique très activement dans la vie locale, préside la Société d'horticulture de Lunéville et le comité du Souvenir Français de Gerbéviller pendant quinze ans et participe à toutes les cérémonies patriotiques. Ainsi, en 2013, une borne Leclerc fut inaugurée en sa présence devant le château familial par le général d'armée Bruno Cuche, borne qui fut en partie financée par le Souvenir Français.

C'est au titre de Présidente de comité du Souvenir Français et pour 58 années d'activités associatives et services militaires qu'elle est nommée Chevalier de la Légion d'honneur par le décret du 13 juillet 1999. Elle était aussi titulaire du Mérite agricole.

En raison de son grand âge, elle dut se résoudre à quitter, il y a quelques années Gerbéviller pour s'installer à Paris près de ses enfants et petits-enfants. Mais elle restait proche de son village et de ses habitants et lisait régulièrement le bulletin municipal.

Elle laisse le souvenir d'une femme engagée dans le devoir de Mémoire et la défense de l'environnement, proche des autres quelles que soient leurs conditions sociales.



Ses obsèques ont été célébrées le 8 août en l'église paroissiale de Gerbéviller en présence d'une nombreuse assistance.

Elle repose dans le caveau de la chapelle familiale du château de Gerbéviller.



Photo FR 3 - 2001



« Les Archives de la Revue »...

La rubrique « Les Archives de la revue » nous permet de vous faire découvrir, chaque trimestre, les dossiers précieux des archives de la revue du Souvenir Français.

Le 11 novembre 2023 sera une date importante pour le monde combattant : l'anniversaire de l'inauguration de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Le projet du ferronnier d'art Edgar Brandt a été choisi : la Flamme surgit de la gueule d'un canon dirigé vers le ciel, encadré dans une rosace qui représente un bouclier renversé, ciselé d'épées qui forment une étoile.



Général Pau

Le 11 novembre 1923, André Maginot, alors Ministre de la guerre et des Pensions allume la Flamme en présence du général Gouraud, héros et mutilé de la guerre de 1914-1918 et Gouverneur militaire de Paris.

Le comité de la Flamme va naître. Il ne lui manquait qu'un drapeau. Le 18 février 1928, le général Pau, Président de la Société de secours aux Blessés militaires a remis au Général Gouraud, premier Président du comité de la Flamme, le drapeau de la Flamme, offert par les Dames de la Croix-Rouge Française.

Le Général Pau salue le Général Gouraud de la main gauche, glorieux mutilé de la guerre de 1870 et le général Gouraud lui répond de même, glorieux mutilé de la guerre de 1914-1918.

Le Général Pau s'adresse au général Gouraud :

« Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous remettre le drapeau que les Dames de la Croix Rouge française offrent au comité de la Flamme dont vous êtes le Président.

Sur une face de ce drapeau, comme sur ceux de nos régiments, sont brodés les mots *Honneur*



et *Patrie* qui résumant l'idéal du soldat. Sur l'autre face est reproduite la Flamme sous l'Arc de Triomphe qui symbolise le culte du Souvenir.

C'est pour nos infirmières une douceur de penser qu'un peu de la maternelle tendresse qu'elles ont prodiguées à nos soldats mourants ou blessés tombera tous les soirs des plis de ce drapeau sur le front du Héros inconnu. »

Ayant alors reçu du glorieux soldat de 1870, l'emblème de la Flamme, le général Gouraud répondit :



Général Gouraud

« Au nom des 350 associations de la Flamme et des innombrables patriotes qui viennent s'incliner sur cette tombe sacrée, en vous, mon Général, Président du comité central, en les personnes des éminentes présidentes des Sociétés, Madame la Maréchale Lyautey, Madame Barbier-Hugo, Madame la Comtesse de Galard, je remercie les Dames de la Croix-Rouge. Elles sont allées dans les hôpitaux, dans les ambulances et jusque sous les obus et les bombes, les anges gardiens de nos braves.

En s'associant si noblement aujourd'hui à ce culte du Souvenir, qui réunit tous les Français et auquel se joignent si souvent nos amis étrangers de la Grande Guerre, les Dames infirmières continuent leur œuvre.

Leur drapeau, avec la vieille et belle devise à laquelle la France doit de rester fidèle, s'inclinera désormais chaque soir devant les cendres de celui en qui nous vénérions 1.400.000 camarades morts pour qu'elle vive indépendante et glorieuse.

« Il est vraisemblable que le Soldat qui dort sous l'Arc de Triomphe a reçu les soins de l'une de leurs dévouées infirmières et le drapeau qu'elles veulent bien lui offrir sera bien à sa place. »

Profitons de ce texte pour honorer la mémoire du Général Pau, Grand Officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre 1914-1918 avec palme, Médaille commémorative de la guerre 1870-1871, Médaille d'honneur de la Croix-Rouge française.

GÉNÉRAL PAUL, MARIE, CÉSAR PAU (1848-1932)



Paul, Marie, César, Pau est né à Montélimar (Drôme) le 29 novembre 1848. Son père était capitaine au 68^e Régiment d'Infanterie.

Il étudie au Prytanée militaire puis au lycée Henri Poincaré de Nancy.

Il est reçu à Saint-Cyr en 1867 et appartient à la promotion « Mentana ». Classé 60 sur 259, il sort Sous-lieutenant en 1869 et choisit l'Infanterie. Il est affecté au 78^e R.I.

Le 6 août 1870, blessé à la cuisse gauche dans Woerth et le même jour lors de la bataille de Froeschwiller, il est mutilé, la main droite emportée. Il continue malgré sa blessure à combattre dans les armées de province.

Le 26 octobre 1870, il est nommé lieutenant, le 8 novembre, il est promu capitaine. Il n'a pas encore 22 ans. Il termine la guerre au 63^e régiment d'Infanterie de marche.

En 1871, il est muté au 135^e R.I. et participe à la campagne contre la Commune de Paris. du 16 mai au 7 juin 1871.

Le 24 juin 1871, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur.

Le 1^{er} mai 1872, il est transféré au 120^e R.I. et il y fait fonction de capitaine adjudant-major à partir du 30 mars 1875.

Le 28 février 1882, il est nommé Chef de bataillon et prend le commandement du 23^e bataillon de Chasseurs à pied le 6 septembre 1883.

Le commandant Paul Pau épouse Marie Henriette de Guntz le 7 août 1884, inspectrice des hôpitaux militaires. Ils auront deux enfants : Roland et Marie-Edmée.

Du 15 janvier 1885 au 11 septembre 1886, il fait campagne en Afrique. Le 15 avril 1890, il est nommé lieutenant-colonel au 117^e R.I. puis colonel au 45^e R.I. le 2 octobre 1893 puis Chef de corps du 54^e R.I. le 11 octobre 1894.

Le 12 juillet 1897, il est nommé Général de brigade, puis en 1903, Général de division. De 1906 à 1909, il commande le 16^e puis le 20^e Corps d'armée.

De 1909 à 1913, il est membre du Conseil supérieur de la Guerre. En 1911, il refuse de devenir Chef d'état-major du fait qu'on lui refuse le droit de nommer les généraux sans le contrôle du gouvernement.

En 1913, il passe dans les cadres de réserve. Il est élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur le 10 juillet 1913 et il reçoit la Médaille militaire le 6 décembre.





La première guerre mondiale éclate en août 1914 et le général Joffre est nommé commandant en chef. Le 10 août, Joffre crée une Armée d'Alsace et propose son commandement au général Pau qui l'accepte aussitôt. Malgré certains succès en Alsace, les défaites de Morhange et Sarrebourg en Lorraine annoncent une défaite imminente. L'armée commandée par le général Pau est dissoute et ses hommes partent dans le Nord pour participer à la première bataille de la Marne.

Le 2 octobre 1914, le général Pau est envoyé en qualité de représentant personnel de Joffre auprès du roi Albert 1^{er} de Belgique.

Il réussit à convaincre le roi d'abandonner Anvers pour rejoindre les Alliés dans les Flandres.

De février à avril 1915, le général Pau est missionné dans les Balkans puis en Russie et en novembre de la même année il prend le commandement de la mission militaire française du QG russe.

De juillet 1918 au 1^{er} août 1919, le général Pau est en Australie. A son retour en France, il est cité à l'Ordre de l'Armée le 10 novembre 1920 comme « ayant rendu à la cause commune les plus éminents services ».

Le 4 mars 1919, il est invité à l'assemblée législative du Québec. Ignorant la règle qui interdit aux non-parlementaires de s'exprimer devant l'assemblée, il se lève et fait un discours.

Pour la petite histoire, personne n'a osé l'interrompre et aujourd'hui encore, il est l'une des rares personnes extérieures dont les propos ont été inscrits dans le procès-verbal de la session.

Après la guerre, il tient la présidence de la Croix-Rouge française.

Il meurt à Paris le 2 janvier 1932 et repose pour toujours dans le caveau des Gouverneurs aux Invalides.



LA CHAPELLE DE RANCOURT

(Somme)



Ses parents firent édifier une chapelle et un monument commémoratif pour honorer la mémoire de leur fils et celle de tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur durant la bataille de la Somme. Elle sera inaugurée le 22 octobre 1922 par l'épouse du Maréchal Foch. Depuis 1937, le Souvenir Français est propriétaire par donation de cette chapelle inscrite aux monuments historiques.

Le lieutenant Du Bos repose en ces lieux.

En 2019, le Souvenir Français lance un projet de restauration de la chapelle avec un architecte du patrimoine et transforme une partie de l'édifice pour en faire un centre d'interprétation sur les religions dans la Grande Guerre.

Le 11 septembre 2016, le Souvenir Français avait célébré le centenaire des combats de Rancourt mais aussi celui de la mort du lieutenant Jean Du Bos (1890–1916), le 25 septembre 1916, lors de l'attaque pour la prise de Rancourt.



Le 22 octobre 2022, l'inauguration de la chapelle a eu lieu, la messe étant célébrée par Mgr de Romanet, Evêque aux Armées. Elle a été suivie par un dépôt de gerbes devant le Mémorial français.

Comment rester insensible à cette chapelle dans laquelle les vitraux, les plaques, les ex-voto rendent hommage à tous ceux qui sont morts au Champ d'honneur sur cette terre de Picardie?

Parmi eux, une famille s'est particulièrement illustrée dans l'histoire de France, en servant la France mais aussi, plus tard, en œuvrant au Souvenir Français :

La famille Lacapelle.





1 . Général de Brigade Albert Lacapelle (1836-1904)

Né le 27 janvier 1836 à Arras, mort en 1904. Ancien élève de l'Ecole Impériale Spéciale Militaire de Saint-Cyr, promotion « Crimée -Sébastopol, »1854-1856. 80 officiers de cette promotion sont tombés au champ d'honneur. Général ayant commandé la 60^e brigade (30 divisions d'Infanterie).

2 . Capitaine Charles Albert Georges Lacapelle (1873-1914)

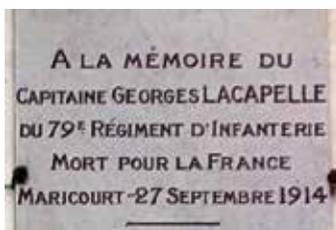
Né le 19 août 1873 à Boulogne-sur-Mer, mort le 29 septembre 1914 à Maricourt (Somme) à 41 ans.

Capitaine au 79^e R.I., mort au Champ d'honneur au combat de Maricourt.

« Le 1^{er} octobre, il attaque Maricourt et s'empare du village et du parc.

Rappelez-vous le capitaine Lacapelle de la 10^e Compagnie, sous les balles, donnant froidement ses ordres sans vouloir se mettre à l'abri et aussitôt frappé à mort ».

Pendant la première guerre mondiale, on a donné à une tranchée son nom et son souvenir.



Plaque dans la chapelle de Rancourt



3. Général de corps d'armée Gustave, Paul Lacapelle (1869–1942)

Né à Troyes (Aube) en 1869, il intègre l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1887, promotion Tombouctou. En 1889, il en sort 12^e sur 446 élèves et il est affecté comme sous-lieutenant au 6^e BCP à Nice.

Capitaine en avril 1898, il est admis à l'Ecole Supérieure de Guerre, épouse le 30 avril 1899 Geneviève Cornudet et sort stagiaire à l'état-major du 4^e CA en novembre 1900.

De novembre 1903 à juin 1905, il sert au 2^e RTA en Algérie puis en mai, dans les régions sahariennes.

En novembre 1909, il est affecté au 91^e R.I. comme chef de bataillon puis chef de corps du 4^e BCP à Noël 1911. Le 30 décembre, il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

C'est à la tête des Chasseurs de Saint Nicolas qu'il participe en août 1914 à la bataille de Morhange. Lieutenant-colonel le 3 septembre 1914, il commande le 37^e R.I. ; Il est promu colonel et fait officier de la Légion d'honneur avec cette citation :

« A depuis le début de la campagne fait preuve des plus grandes qualités de commandement ; a été blessé en entraînant son régiment à l'attaque ; est venu reprendre le commandement sans être complètement rétabli. A pendant six jours consécutifs livrés des combats acharnés et a contribué par son énergie à reprendre avec son régiment le terrain perdu auparavant par une autre unité, rétablissant ainsi une situation qui pouvait être considérée comme critique. »

A partir de mars 1915, il commande par intérim la 4^e brigade de chasseurs jusqu'en octobre puis est nommé chef d'état-major de la VII^e armée.

Après avoir été nommé à titre temporaire général de brigade (commandant la 66^e D.I.), puis général de division à titre temporaire (commandant le 1^{er} C.A.), il est nommé définitivement général de division en mars 1919. Il commande la 28^e D.I. et provisoirement le 13^e C.A.

Il est décoré de la Croix de guerre 1914–1918 avec sept citations.

Le 1^{er} août 1919, il est nommé commandant du 1^{er} Corps d'armée et de la 1^{re} région à Lille et le restera jusqu'au 4 juin 1929 où il prend les fonctions de Gouverneur de Metz, commandant la VI^e région militaire.

En juin 1920, il est fait Commandeur de la Légion d'honneur. Il sera élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur le 25 décembre 1929.

Il quitte le service actif en octobre 1931 après avoir été élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur.





Il accepte de prendre la présidence du Souvenir Français le 1^{er} juillet 1936. Sa présidence fut particulièrement difficile dans une période aussi mouvementée.

En 1937, le général Lacapelle décrivait ainsi sa vision du Souvenir Français :

« Cette œuvre, ils l'ont conduite à ses fins, au cours d'une longue étape hérissée d'obstacles uniquement soutenus par leur foi patriotique.

Et cette œuvre a prospéré, a grandi grâce à l'idée qu'elle réalisait en harmonie avec les aspirations de la Nation française, d'être le trait d'union entre les Vivants et nos Morts glorieux. »

En juin 1939, il déclarait :

« Vous me direz que je demande trop au Souvenir Français. Pourriez-vous me blâmer de le concevoir encore plus actif, plus agissant à une époque qui nécessite de tous un effort énorme de redressement, faute duquel nous continuerons à descendre la pente qui mène aux catastrophes !... Continuons notre action salutaire, sans respect humain, sans crainte d'affirmer nos convictions et fournissons à nos concitoyens de bonne volonté, un point sûr de ralliement, le drapeau qui flotte sur les croix et les stèles de nos nécropoles. Je voudrais que tous les jeunes de France viennent parcourir ces champs où sont réunis les os des vainqueurs de Verdun. Leur cimetière ne m'a jamais paru un lieu de désolation, mais tout au contraire un réservoir de courage et d'énergie ».

C'est sous sa présidence, que le Souvenir Français organise le recensement des 100.000 sépultures des soldats français morts pour la France pendant les combats de 1939-1940 afin de les entretenir.

Il meurt brutalement le 15 février 1942 à Paris. Il est inhumé au cimetière du Père Lachaise (94^e division).





4 . Madame Geneviève Lacapelle

Epouse du général Gustave Lacapelle, elle fut la première femme à siéger au Conseil d'administration du Souvenir Français en 1946. Elle fut élue vice-présidente le 10 mai 1947.

Elle s'éteint le 30 juin 1954.

5. Général de division Alain Lacapelle

Le général Alain Lacapelle suivra les traces de sa grand-mère et après une brillante carrière militaire, (promotion Saint-Cyr Union française) sera à son tour, au Conseil d'administration du Souvenir Français, en 1992 et nommé vice-président de 1994 à 2011, année où il sera nommé vice-président d'honneur.



Pour le Souvenir Français, ces deux photos ont été prises lors d'un voyage du général Lacapelle en novembre 2009 notamment aux cimetières de Skopje (photo ci-dessus) et au cimetière de Bitola – photo prise devant le monument à la gloire de l'Armée d'Orient (Macédoine).



JEAN-PIERRE REINACH

(1915-1942)

Mort pour la France



Jean-Pierre Reinach naquit le 27 mars 1915 à Paris, dans le 8^e arrondissement.

Son père, officier de cavalerie, est mort au Champ d'honneur le 31 août 1914. Son corps ne sera jamais retrouvé.

Après ses études secondaires, il obtient une licence en droit et sera titulaire d'un D.E.S. de sociologie et d'économie politique.

Il est mobilisé en 1939 au 75^e R.A.D.C. A. Il épouse en 1941, la baronne Naomi Luisa de Rothschild mais refusant la défaite, il part au Maroc dans le but de rejoindre Londres.

Le 15 septembre 1941, il s'engage dans les Forces Françaises Libres et rejoint l'Etat-Major particulier du général de Gaulle. Le colonel Passy l'intègre au service de renseignement du BCRA section Afrique du Nord.

Volontaire pour une mission en Algérie, il est parachuté au-dessus de Velles (Indre) dans la nuit du 29 au 30 mai 1942 mais son parachute ne s'ouvre pas.

Le matin du 30 mai, le fermier découvrira dans un champ proche de sa ferme, le corps sans vie du capitaine Reinach, allongé près de son parachute.

Dans le rapport de gendarmerie, il a été précisé que près du corps du parachutiste, il y avait une valise contenant un poste de radio émetteur récepteur, deux musettes contenant l'une des tracts et de l'argent, l'autre des affaires personnelles. Il était en civil.

Le corps de Jean-Pierre Reinach sera inhumé dans un premier temps dans le cimetière de Velles le 1^{er} juin 1942.

Après la guerre, son corps sera restitué à la demande de sa femme pour l'inhumer dans le caveau de famille au cimetière de Passy à Paris 16^e.



Le 28 mai 2022, une plaque fut inaugurée sur le monument du Souvenir Français de Velles en présence notamment de Mme Jocelyne Reinach, fille du capitaine Reinach, du maire de la commune et des représentants du Souvenir Français.

Sa mémoire a été honorée 80 ans après sa mort.



L'OBSERVATOIRE MEURTRIER

Lorsqu'au lendemain de la campagne de Tunisie, les Alliés décident d'attaquer en passant par la Sicile et l'Italie, il est admis qu'un Corps Expéditionnaire Français participerait aux opérations dans la péninsule.

Ce Corps Expéditionnaire, commandé par le général Juin doit comprendre quatre divisions d'Infanterie ainsi que quelques Groupes de Tabors marocains.



La première a pouvoir s'engager est la 2^e D.I.M., magnifique division composée en grande partie de Marocains, encadrés par des métropolitains en tous points équivalents. Trois régiments d'infanterie entrent dans sa composition. Elle possède son artillerie et son Génie divisionnaires. Elle présente une particularité assez extraordinaire : par un effet du plus pur des hasards, presque tous les chefs de file, malgré leur diversité d'origine, se connaissent depuis longtemps et s'apprécient mutuellement. C'est ainsi que Poydenot, l'artilleur, Molle et Laparra, deux fantassins, Pinson le sapeur, sans excepter Jacquet-Francillon qui commande un groupe de 105, sont marqués de l'empreinte particulière que donne l'enseignement substantiel et fécond de l'Ecole Supérieure de Guerre, véritable pépinière de chefs éminents...de chefs tout court. Tous les cinq ont fait partie de sa 51^e promotion et du même groupe.

Mais le plus curieux en cette affaire, n'est-il pas qu'ils vont se trouver rassemblés sous les ordres de celui qui, pendant leurs deux années d'Ecole, fut leur professeur ès Tactique d'Infanterie, le général Dody? Condition optima pour cimenter définitivement à l'épreuve du feu des amitiés anciennes et réaliser au combat la plus sûre et la plus parfaite des ententes. Embarquée, la Division aborde l'Italie à Bagnoli et à Naples à partir du 22 novembre 1943. A peine débarquée, la 2^e D.I.M. est mise à la disposition du général Clark, commandant l'Armée américaine et se voit confier un créneau dans le secteur tenu par le 6^e C.A.U.S (du général



Lucas) pour y relever la 34^e D.I.U.S. complètement épuisée. C'est une région de pleine montagne, âpre et difficile, presque dépourvue de voies de communication, où les sommets culminent par endroits à plus de 2000, sans localités dignes de ce nom, pour établir les services ou abriter les hommes au repos. Si à ce tableau, vous ajoutez un hiver



rigoureux, une neige déjà ancienne recouvrant sommets et vallées, un ciel de suie déversant des trombes d'eau glacée, un sol transformé en marécage où l'homme enfonce parfois jusqu'à mi-mollet, où l'artillerie même tractée, n'arrive qu'à patiner, vous aurez un aperçu bien faible de la région dans laquelle la 2^e Division va aborder l'ennemi et voir le feu, à de très rares exceptions, pour la première fois.



Comme objectifs? A gauche, le Monte Pantano qu'il s'agira d'enlever; à droite, toute une succession de pics dégingolant du massif de la Meta et aboutissant au gros bastion de la Mainarde, tous points que l'ennemi tient solidement sans manifester la moindre intention de décrocher.

Il faut montrer aux Alliés qui nous regardent avec curiosité et sans bienveillance excessive ce que ces hommes au teint basané, mais qui représentent la France, ont dans le ventre.

Le général Lucas attend impatiemment que nous enlevions le Pantano. ... Si nous en sommes capables, pense-t-il à part lui, car lui, depuis des semaines, n'a fait que se casser les dents sur cette sacrée montagne.

Le 16 décembre, liant son mouvement à celui de la 45^e D.I.U.S. qui attaque à sa gauche, le 5^e R.T.M. finit par s'emparer de l'objectif, pourtant opiniâtrement défendu, qui lui a été assigné, réussissant ainsi un coup de maître. Il l'a payé cher : 16 officiers, 46 sous-officiers et 235 tirailleurs ont été tués ou blessés. Dans cette affaire, les cadres ont particulièrement souffert, mais le régiment tient incontestablement le sommet de la montagne, la division dispose d'un observatoire merveilleux dont les Allemands, étonnés sans doute de l'audace des nôtres, ne songent même pas à nous rejeter.

Le 26 décembre, le 8^e R.T.M. à la droite de la Division, attaque à son tour La Mainarde. Ce jour-là, le Colonel Molle ne peut atteindre la crête et son régiment reste accroché sur les pentes, mais, le lendemain 27, il repart, et bien appuyé cette fois par l'artillerie, non seulement il enlève l'ensemble du massif, mais il pousse jusqu'au rio Chiaro au pied des cotes 1025 et 1029.



Futur Général Molle

Ces deux brillantes affaires ont dessillé les yeux aux Américains. Ils n'en reviennent pas. Quoi? Simplement en deux fois et, chaque fois en 48 heures, ces enragés Français sont arrivés à arracher aux Allemands ces redoutables obstacles qui les arrêtaient, eux, depuis si longtemps! Et l'admiration pour ces nouveaux-venus vient remplacer les sentiments de commisération un peu pédaigneuse qu'on leur manifestait jusqu'alors.



Général Dody

La parfaite réputation de la 2^e D.I.M. est désormais bien établie et le Général Giraud viendra d'un coup d'aile, les 28 et 29 décembre, féliciter Dody et ses admirables troupes de leurs magnifiques exploits.

Mais les Alliés ne sont pas au bout de leur étonnement. L'action des Français ne fait que commencer. Pendant que la 2^e D.I.M. malmène l'ennemi de si verte façon, la 3^e D.I.A. débarque à Naples et va venir relever la 45^e D.I.U.S., libérant ainsi totalement le Corps d'armée du Général américain Lucas et le mettant à même d'aller monter son mouvement de diversion dans la région d'Anzio. Avec ces deux divisions en ligne, le Corps Expéditionnaire Français peut désormais être considéré comme partie prenante aux opérations en cours dans un créneau national.

Le général Juin en prend tout de suite le commandement tout en restant, bien entendu, sous la haute direction du général Clark, commandant l'Armée.

A peine entré en fonctions, Juin étudie une opération en vue d'ouvrir le C.E.F. la route d'Atina et d'aider par un large débordement du Mont Cassin l'action du 2^e C.A.U.S. (Keyse) agissant à cheval sur la route n°6. Dans son esprit, la 2^e D.I.M. forcera le passage entre Monna Casale au sud et Costa San Pietro au nord, pour faire tomber San Biaggio et marcher ensuite sur Atina.

Pendant ce temps, la 3^e D.I.A. flanquant sa voisine de droite, manœuvrerait pour atteindre la vallée du Rapido, la franchirait et remonterait le rio Secco avec Atina comme point de direction.

L'accord s'étant fait en haut lieu, l'attaque française fixée au 12 janvier 1944 part à 6 heures comme convenu. La bataille sera chaude. Dans le secteur algérien, le 7^e R.T.A. enlève assez facilement Monna Casale et le 3^e R.T.A. les avancées d'Aquafondata mais il faut à ces deux régiments trois jours de combats sévères pour atteindre le Rapido où, faute de réserve fraîche à portée de la main, l'attaque doit stopper de ce côté.

Dans le secteur marocain, la lutte est d'une violence inouïe. Sans doute, dans la journée du 13, le 4^e R.T.M. , après avoir épaulé la veille l'action du 7^e R.T.A. sur Monna Casale, enlève-t-il Cardito tandis que le 5^e R.T.M. , prenant l'affaire à son compte, pousse jusqu'aux abords du San Croce, mais le plus fort de la bataille va se passer plus à droite, là où opère le 8^e R.T.M. Ce régiment a réussi, dès le premier jour, à s'emparer sans coup férir de Costa San Pietro. Il se trouve donc très en l'air et va, de ce fait, être l'objet de nombreuses et violentes contre-attaques.

Non seulement c'est un observatoire de valeur avec ses 1500 mètres d'altitude, mais c'est surtout « le point d'amarrage à l'est de la ligne



Général Juin



Gustav ». Les fantassins de la division Hermann Goering, qui l'ont perdu, ne vont pas s'incliner devant le fait accompli.

C'est alors que va se produire ce drame navrant au cours duquel trois jeunes officiers d'artillerie vont successivement payer de leur vie, leur cran et leur audace.

Lorsque le bataillon Delort se fut rendu maître du sommet, le Chef d'Escadron Loiret commandant le III/63 en appui du 8^e R.T.M., y pousse son détachement d'observation et de liaison (D.O.L.), aux ordres du lieutenant Thonier.

Au début de l'après-midi, les Allemands lancent leur première contre-attaque. Menée avec des moyens puissants, elle risque de submerger la position conquise et d'en chasser les occupants. Thonier, très maître de soi, déclenche le barrage de son groupe, mais l'assaillant, dédaignant les pertes et utilisant au mieux les nombreux angles morts que présentent les flancs escarpés de la montagne, monte toujours. Avec sang-froid, Thonier fait raccourcir progressivement le tiret va même jusqu'à demander que le barrage se fasse, s'il le faut, sur l'observatoire même et ses abords immédiats. Heureusement, tous les groupes de l'A.D. sont venus à la rescousse, et, par des transports de tir appropriés, sont arrivés à ceinturer de feux les pentes du bastion. Sous cette avalanche d'obus, l'ennemi s'arrête enfin. Une accalmie se produit ; plus rien ne bouge, le premier drame va s'ensuivre. Pour se rendre compte exactement de la ligne atteinte par les vagues d'assaut adverses, Thonier sort de son abri et se porte en avant sur le no man's land. A peine a-t-il fait quelques pas à découvert qu'une balle au cœur le foudroie.

Sa mort est aussitôt signalée au groupe pour avoir un remplaçant. Le lieutenant le Masne de Cherment, jeune polytechnicien de la promotion 1942, venu de France au Maroc par l'Espagne, se présente pour prendre la place vacante. Lorsqu'il arrive, la situation s'est éclaircie au point que, le 12 au soir, le bataillon Delort, qui a enlevé et conservé malgré des pertes sévères la position, peut-être relevé sans difficulté par le bataillon Allart.

Le 13, vers onze heures, nouvelle et furieuse contre-attaque de l'ennemi sur Costa San Pietro. Magnifiquement soutenu par les 12 batteries de 105 de l'A.D. le bataillon Allart tient bien. Malheureusement, au cours de la bagarre, Le Masne est blessé, si sérieusement, que son transport à l'arrière est rendu indispensable. On le lui propose. Il refuse. Il n'abandonnera son poste que lorsque son remplaçant sera là. Il a dit-il, des consignes sérieuses à lui passer. Mais lorsque le lieutenant Mornard arrive, s'est pour recueillir le dernier soupir de le Masne qui, entre temps, a reçu une seconde blessure, une de celles qui ne pardonne pas.

Dans l'après-midi, le 8^e R.T.M. subit une troisième contre-attaque, il la repousse, mais le troisième chef du D.O.L. de son groupe d'appui git au fond de l'abri, atteint d'un coup terrible qui a provoqué une hémorragie que les infirmiers présents n'arrivent pas à enrayer. Mornard presque à bout de sang et se sentant défaillir, trouve encore la force d'indiquer au

Commandant Allart l'appareil qu'il convient d'utiliser au mieux pour sa liaison avec l'artillerie, puis, de plus en plus faible, il se laisse emporter par les brancardiers...et meurt au cours de son évacuation par des sentiers de montagnes impossibles à imaginer et rendus quasiment impraticables par la neige qui ne cesse de tomber depuis la veille.

Si le groupe Loiret a perdu en deux jours trois officiers observateurs au San Pietro, le groupe Gouttefarde1/63 en perdait également un, le lieutenant Fivet, à un observatoire sans nom précis d'où il réglait le tir de ses batteries chargées d'appuyer les tirailleurs du 5^e R.T.M. dans leur marche au-delà de Cardito sur Monte San Croce.

Nous arrêterons là un récit qui n'avait pour but que d'illustrer la mort dans des conditions héroïques de quatre jeunes officiers français en des postes que l'on est, en général, habitué à voir établis relativement loin des éclaboussures mortelles du champ de bataille, mais qu'ici, vu les circonstances présentes et l'aspect chaotique du terrain, il a fallu pousser jusque sur la ligne de feu elle-même.

A nous le Souvenir, certes! mais pour tous ceux, Africains ou Métropolitains, dont le sacrifice a rendu à l'Armée française son antique renom de bravoure qu'une défaite stupide lui avait fait perdre, nous réclavons *l'Immortalité!*



C.E.F.I.



JEAN, EDMOND, MARIE, JOSEPH DE FONTENILLIAT

1892 – 1918

Mort pour la France



Jean de Fontenilliat est né le 3 avril 1892 à Limoges (Haute-Vienne).

Aspirant à Saint-Cyr, il est nommé sous-lieutenant le 6 août 1914, et affecté au 21^e Régiment de Dragons, 11^e Escadron. Le 28, l'Escadron reçoit l'ordre de partir pour le Front, dans la direction de Saint Quentin. Il arrive à Harn le jour même et rencontre le 30 août le 26^e Dragons à Louvrechy. Le 11^e Escadron appartient à ce régiment. Le 11^e est supprimé le 17 octobre et réparti dans les autres.

Jean de Fontenilliat est classé au 4^e et se dirige près de Béthune, à Aix Noulette et à Sains-en-Gohelle. Le 3 novembre, il est en Belgique, dans le secteur de Locre, et revient en France dès le 13, occupant dans la région de Dunkerque, Godewaersvelde, Esquelbecq, Millam où il arrive le 18 et y restera jusqu'au 4 décembre.

Le 5 décembre, il est admis dans l'Aéronautique et dirigé sur le Centre d'aviation de Saint-Cyr. Lieutenant le 5 mai 1915, il est observateur à l'Escadrille M. F. 54 . Il se fait remarquer dès les premiers vols et il est cité le 15 juin à l'Ordre de l'Aéronautique de la X^{ème} Armée :

« A exécuté de nombreuses reconnaissances à longue portée ; le 15 mars a bombardé la gare par un très mauvais temps. A plusieurs reprises, a également attaqué des avions ennemis et par deux fois a eu son appareil gravement atteint dans ses rencontres. Beaucoup d'entrain, de courage, et possédant de grandes qualités d'Observateur. »

Il est décoré de la Croix de guerre.

Le 12 juillet, sa conduite était portée à l'Ordre de la X^e Armée :

« Le 22 juin, au cours d'une reconnaissance à longue portée, a été attaqué en arrière des lignes ennemies par trois avions. A réussi à mettre en fuite l'un des avions et a continué le combat avec les deux autres jusqu'à épuisement de ses munitions. »

Il est dirigé comme élève-pilote à l'école d'aviation de Buc, le 16 juillet, calme, raisonné, plein d'entrain et de gaieté. Il passe très rapidement et très facilement les épreuves du Brevet militaire (n°1435). Il est envoyé le 26 août, à la Réserve générale d'Aviation. Il suit un entraînement de

perfectionnement et se montre un pilote adroit et calme, appelé à rendre d'excellents services au Front.

Il est attaché au Centre d'aviation de la X^e Armée comme Officier Pilote breveté, affecté à l'Escadrille C 43 le 1^{er} octobre 1915 .



Passé sur avion Nieuport à l'Ecole d'Avord le 10 avril 1916, Jean de Fontenilliat reçut le 13 juin le commandement par intérim de l'escadrille C 21 ; il se distingue en plusieurs circonstances, notamment au cours des opérations dans la Somme. L'escadrille C 21, affectée à l'artillerie

lourde à grande puissance, paye d'exemple et son chef en obtient un rendement maximum.

Il est promu capitaine pilote aviateur à titre temporaire le 3 novembre et cité à l'Ordre de l'Armée le 13 :

« Officier des plus brillants qui s'est distingué au début de la guerre dans la Cavalerie. Passé à la fin de l'année 1914 dans l'Aviation, s'y est fait remarquer par son allant et par son énergie. Tour à tour pilote de grande reconnaissance, de réglage et de vol de nuit, a pris le commandement de l'Escadrille d'Artillerie lourde à grande puissance à l'attaque de T... payant largement de sa personne et donnant un magnifique exemple. A obtenu dans cette tâche difficile des résultats de la plus grande valeur. »

Commandant alors l'Escadrille C 219, Jean de Fontenilliat est nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 21 mai 1917 :

« Chef d'escadrille remarquable, qui n'a cessé de donner à ses pilotes l'exemple du courage et de l'entrain. Au cours des dernières opérations, s'est brillamment distingué en assurant en diverses circonstances et spécialement le 2 mai 1917 des réglages d'artillerie lourde, obtenant dans les conditions les plus dures et au prix d'incessants combats les plus heureux résultats. Trois fois cité à l'Ordre. »

Il est détaché auprès de l'Armée italienne et sa participation aux opérations du général Cadorna mérite le 21 juin une citation à l'Ordre du 1^{er} Groupement d'Artillerie Lourde sur voie ferrée (Détachement d'Italie) :

« L'Escadrille Espinasse, sous le commandement éclairé et intrépide de son chef, le capitaine de Fontenilliat, affectée à apporter son concours aux Groupes de la réserve générale d'Artillerie Lourde détachés en Italie (mai-juin 1917), s'est particulièrement distinguée dans toutes les missions qui lui ont été confiées; prise de nombreuses photographies des régions montagneuses à battre, réglages précis exécutés dans le Trentin au prix de multiples difficultés.

Cette remarquable escadrille qui a mis l'ennemi en fuite partout où elle l'a rencontré, a suscité chez nos Alliés l'admiration la plus vive et fait le plus grand honneur au Pays. »

Le roi Victor-Emmanuel III lui conféra la décoration de l'Ordre des SS Maurice et Lazare et le « Ruban des Fatigues de guerre ».



Rentré en France, Jean de Fontenilliat est détaché au cours d'état-major le 10 août 1917. A sa sortie, le 31 janvier 1918, il est affecté au Groupe de Divisions d'entraînement du Plessis-Belleville et chargé de la direction de l'Escadrille S.O.P. 17.

Le 8 mars, au cours d'une reconnaissance aérienne, il est tué au combat, aux commandes d'un Sopwith 1A2, par la DCA ennemi.

Tombé dans les lignes françaises à Fismes, il perd la vie. Le lieutenant Gaubert qui faisait équipage avec lui est blessé.

Pour honorer sa mémoire, le général commandant la VIème Armée le cite à l'Ordre de l'Armée le 16 mars :

« Brillant soldat, d'une admirable bravoure et d'une audace fertile en résultats. Depuis le début de la guerre, d'abord dans la Cavalerie, puis dans l'Aviation, n'a cessé de prodiguer son intelligence et sa jeune énergie au service de la Patrie. Par son ardeur à la recherche des missions périlleuses, tant sur le front Français que sur le front Italien, a toujours été pour tous un exemple de dévouement et de courage .

Cinq fois cité à l'Ordre du jour – Chevalier de la Légion d'honneur. Tombé glorieusement le 8 mars 1918 au cours d'une mission aérienne photographique. »

Le capitaine Jean de Fontenilliat repose dans un caveau familial au cimetière du Père Lachaise à Paris (div 45)



Sopwith 1A2



TAHITI

durant les deux Guerres Mondiales

Le 25 juin 2022, les restes mortels de deux conscrits tahitiens de la Grande guerre Tiavaïrau a Teamo et Moroura Maroura a Maurirere, décédés en 1917 et inhumés au cimetière de Rockwood à Sydney en Australie ont retrouvé leur terre tahitienne. En novembre 2012, les restes mortels du caporal Jean-Baptiste Ceran Jerusalem décédé aussi en Australie à Freemantle avaient été ramenés pour être inhumés au cimetière de l'Uranie.

Les restes des soldats tahitiens de la Grande Guerre et de la seconde Guerre mondiale n'ont pas tous retrouvé leur terre natale. Nombreuses de leurs sépultures parsèment les nécropoles nationales et celles des théâtres extérieurs.

L'ancienne colonie des Établissements français d'Océanie (devenue aujourd'hui la Polynésie française, pays d'outre-mer) a payé un lourd tribut lors des deux conflits mondiaux .

En 1916, ce sont plus d'un millier de conscrits tahitiens qui sont appelés sous les drapeaux : 300 d'entre eux ne reviendront pas.

Après les pères, leurs fils les imiteront. À partir de 1941, huit cents tahitiens environ se portent volontaires dans les rangs de la France combattante. Ils seront de toutes les unités et de tous les fronts : 75 d'entre eux versés au bataillon du Pacifique le payeront de leur vie, ainsi que des radio-mitrailleurs, un parachutiste et marins de la France libre.



La Grande Guerre arrive à Tahiti le 22 septembre 1914. Deux croiseurs de l'escadre impériale allemande du Pacifique, le *Gneisenau* et le *Scharnhorst* échappés de la colonie allemande de *Tsing Tao* en Chine croisent l'île de Bora Bora puis celle de Tahiti qu'ils bombardent. Le commandant de la garnison de Papeete, Maxime Destremeau a fait sauter les balises de la passe et a ordonné de brûler le dépôt de charbon du port de Papeete. En représailles, le marché de Papeete brûle sous les salves de leurs pièces de 210.

Dès l'annonce de la déclaration de guerre, Tahiti avait rappelé ses réservistes et territoriaux. Les premiers mobilisés ont adopté des tenues hirsutes. La toile de couleur *kaki* de leurs uniformes improvisés leur donne le surnom de Fe'i, banane locale de couleur orangée. Seul un acte de volontariat peut leur permettre de gagner à leur demande expresse le front. Ce que certains résidents de Tahiti feront à leur frais dès août 1914.

Les réservistes sont rapidement renvoyés dans leurs foyers avant que la conscription ne soit finalement levée à la fin de l'année 1915. Elle ne





s'applique qu'aux citoyens français. Les natifs des îles sous le vent, sujets français doivent souscrire un engagement ferme. La conscription s'étend jusqu'aux natifs français des Établissements français de l'Océanie résidant en Nouvelle-Zélande ou aux États-Unis d'Amérique. Dix contingents de plus de mille hommes vont quitter l'île de Tahiti de 1915 à 1917. Ils sont transportés sur des vapeurs néo-zélandais de l'*Union Steam Ship* jusqu'à Auckland puis Nouméa. Les critères de sélection n'ont pas empêché l'envoi à Nouméa de nombreux conscrits inaptes au service armé qui confrontés à un

climat différent du leur, vont faire l'objet d'hospitalisation répétées voire de décès. Le conseil de révision de Nouméa renvoie pour inaptitude physique beaucoup d'entre eux dont certains décéderont sur le chemin du retour.

Après leur formation militaire, les conscrits tahitiens sont embarqués vers le front de France avec leurs frères d'armes néo-calédoniens et Kanaks.

Le premier des contingents parti de Nouméa sur le vapeur *Gange* le 4 juin 1916 sera incorporé dans les rangs de la 17^e division de l'Armée d'Orient, dans les 54^e et 56^e régiments d'infanterie coloniale pour être engagés à Salonique.

Les Tahitiens découvrent la rigueur du climat macédonien et surtout l'âpreté des combats face à des troupes bulgares et austro-allemandes aguerries. Plusieurs d'entre eux ne retrouveront pas le rivage de leur lointain Pacifique, décimés par les bombardement et assauts meurtriers ou la maladie. Les survivants seront versés dans le Bataillon mixte du Pacifique ou bénéficieront à partir de 1917 de permissions longues en terre océanienne.

Le 3 décembre 1916, 500 Tahitiens quittent Nouméa pour le port de Marseille. Sur la route maritime qui les mène d'Australie à l'océan Indien, le canal de Suez et la Méditerranée, des conscrits tahitiens malades sont débarqués aux escales de Sydney et de Freemantle, c'est le cas de Moroura Maroura a Maurirere et de Jean-Baptiste Ceran Jerusalem qui décéderont en terre australienne. Les autres plus aguerris seront réembarqués après leur convalescence sur Nouméa d'où ils gagneront le front par des transports tiers.



À leur arrivée en France, les Tahitiens intègrent le Bataillon mixte du Pacifique en station à Cassis, puis le camp de Boulouris à Fréjus, avant de gagner en août 1917 la ligne de front. La montée au front n'est pas sans perte pour les rangs tahitiens. Le Bataillon mixte du Pacifique est ramené



vers le sud pour hiverner.

Le 7 juin 1918, le Bataillon mixte du Pacifique regagne le front pour être rattaché à la 72^e division de la III^e Armée, et unités tierces dont le génie. Les Tahitiens sont positionnés au niveau de l'ancienne tête de pont

de Compiègne, à l'ouest du Chemin des Dames. Ils sont engagés dans la contre-offensive du 18 au 22 juillet 1918, puis relevés par la 11^e division d'infanterie. Les tirailleurs océaniques ont fait l'admiration de leurs frères d'armes *Poilus français*. Leur bravoure est unanimement reconnue : on célèbre leur courage et le prix du sang versé. Les Tamari'i Tahiti remontent au feu et sont engagés vers Soissons jusqu'à la fin du mois d'août 1918.

À partir du 1^{er} octobre 1918, le Bataillon devenu Bataillon mixte de marche du Pacifique se positionne pour la bataille de la Serre qui est engagée du 20 au 30 octobre 1918. Le 25 octobre, les Océaniens après avoir traversé de nuit la zone des marais de la Hunding-Stellung, située à 20 kilomètres au nord-est de Laon, montent à l'assaut du village fortifié de Vesles-et-Caumont dont ils s'emparent. Leur héroïsme est à niveau loué et le Bataillon mixte de marche du Pacifique est cité à l'ordre de la 10^e Armée.

Des volontaires tahitiens ont gagné d'autres armes tant dans les rangs des forces françaises que alliés, anglaise, américaine, australienne et néo-zélandaise de l'Anzac (Australian and New Zealand Army Corps). Ils seront aviateurs, scaphandrier de combat, artilleurs, chasseurs alpins. Une vingtaine de Tahitiens s'engageront directement dans le *Rarotongan Battalion* aux îles Cook, voisines de leur archipel des Australes pour être engagés en France et dans la campagne de Palestine face aux Turcs.



Robert Lequerré

La seconde guerre mondiale.

En juin 1940, la nouvelle de l'armistice tombe comme un couperet dans la petite colonie de l'Océanie française. Le sang tahitien a déjà coulé. Le caporal Robert Lequerré est tombé au feu lors de l'offensive des frontières, l'aspirant Albert Vernier blessé a été fait prisonnier ainsi que son frère Henri. Ils sont tous les deux détenus dans un stalag.

Albert Vernier s'évadera pour gagner l'Afrique du Nord et s'engagera dans les rangs du bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique. Il sera tué dans le massif de l'Authion en avril 1945.





Albert Vernier

Les Établissements français de l'Océanie rallient en septembre 1940 la France libre et plus d'un millier de Tahitiens s'engagent dans ses rangs pour poursuivre la lutte aux côtés des alliés. Dix anciens Poilus rengagent, six d'entre eux partiront avec le corps expéditionnaire tahitien en avril 1941.

En janvier 1941, de premiers volontaires tahitiens complètent l'équipage du *Dumont d'Urville* et embarquent sur le *Hauraki* pour gagner le camp de Papakura en Nouvelle-Zélande. En mars 1941, un second détachement de marins complété de volontaires tahitiens pour les ailes emmenés par Jean Gilbert, artisan du ralliement embarquent à leur tour sur le *Wairuna*. Le 21 avril 1941, les trois cents *Tamari'i Volontaires* qui quittent Tahiti sur le

Monowai formeront avec leurs frères d'armes néo-calédoniens les rangs du glorieux bataillon du Pacifique pour être engagés à Bir Hakeim, où le prix de leur courage et du sang versé font renaître une France combattante. Le 26 mai 1942, la division *Ariete* est arrêtée. Le bataillon envoyé à *Rotonda Signali* un ancien poste italien à une centaine de kilomètres de Bir Hakeim pour couper la route aux forces de l'Axe, échappe au piège de l'anéantissement grâce à l'emploi de la langue tahitienne dans les liaisons radio. De retour in extremis à Bir Hakeim, les Tahitiens subissent pendant plus de 10 jours les bombardements de l'artillerie et de l'aviation allemande. Leur chef, le *Metua*, Félix Broche est tué la veille de la sortie de vive force. Avec lui, plusieurs Tahitiens sont aussi tombés. Lors de la sortie de vive force, plus d'une trentaine de Tahitiens manque à l'appel, tués ou fait prisonniers.

Les prisonniers tahitiens sont dirigés en août 1941 vers l'Italie sur un cargo non désarmé, le *Nino Bixio* qui est torpillé en Méditerranée par un sous-marin britannique. Les survivants tahitiens seront internés en Italie d'où certains s'évaderont pour retrouver leur unité devenue le Bataillon d'infanterie de Marine et du Pacifique.

En mars 1943, dix Tahitiens s'engagent dans les rangs des parachutistes de la France libre. Ils seront formés par les *Special air services britanniques*. Parachutés le 12 juin 1944 sur la Bretagne, ils participent au combat du bourg de Saint-Marcel. Lors de son évacuation le 18 juin 1944, huit d'entre eux sont capturés et connaîtront le stalag. Les deux autres échappent à la capture et poursuivent le combat pour être engagés en Belgique puis participer à l'opération aéroportée de nom de code *Amrhest* en Hollande. Lors de son retour vers l'Océanie française, le parachutiste SAS Teoehiau Tehaamoana décèdera sur le Sagittaire au large des Marquises.



Sépulture du caporal-chef Charles Spitz

Après la bataille de Bir Hakeim, les *Tamari'i Volontaires* sont engagés avec le Bataillon d'infanterie de marine sur la côte 92 près d'El Alamein puis dans les rangs de la 8^e Armée britannique, leur unité entame la poursuite des forces de l'Axe en Cyrénaïque et en Tripolitaine. Dans les rangs de la 1^{re} division française libre, les Tahitiens entrent en Tunisie. Le 5 mai 1943, les forces italo-allemandes capitulent à Cap Bon. En avril 1944, les Tahitiens gagnent Bône en Algérie où ils embarquent sur le *Christiaan Hugen* pour l'Italie.

Lorsque la 1^{re} D.F.L arrive en Italie, le front s'est stabilisé le long du Garigliano, sur sa rive Ouest où a été établie une petite tête de pont. La ligne Gustav barre l'entrée de la vallée du Liri en s'appuyant sur le Monte Cassino au nord et le Monte Majo au sud.

Le 12 mai 1944, la 1^{re} DFL attaque par les pentes du Girofano de façon à déborder les défenses allemandes du Liri. Les pertes sont lourdes et les hommes doivent se replier. Plusieurs Tahitiens sont tués, de nombreux d'entre eux ont été blessés.

Après l'Italie, les Tahitiens débarquent en Provence. Ils participent à l'attaque de l'hôtel Golf, au combat du hameau de la Mauranne, la libération de Hyères et de Toulon. Les pertes dans les rangs tahitiens sont lourdes. Le BIMP gagne Aix en Provence, Arles, Nîmes et Lyon puis gagne les Vosges où les Tahitiens sont relevés. Ils sont alors affectés à la garde du gouverneur de Paris, le général Koenig leur chef à Bir Hakeim.

Les radio-mitrailleurs tahitiens du groupe de bombardement de la France libre, le *Lorraine* vont aussi payer un lourd tribut du sang. Les attaques en vol rasant à bord de leur Boston sont périlleux et deux Tahitiens perdront la vie. Certains survivront au crash de leur appareil qui leur occasionnera de graves blessures. Dans la nuit du 4 au 5 août 1944, douze appareils du Lorraine décollent en soutien à l'Armée de Patton avec pour mission de harceler les troupes allemandes qui résistent à Falaise, au sud de Caen. Cinq avions du Lorraine sont abattus par la FLAK, dont le Douglas Boston III. A du sergent-chef radio-mitrailleur tahitien Tavi Kainuku qui tombe près de Mesnil-Hubert dans l'Orne. Fonds Shigetomi.

De nombreux jeunes étudiants tahitiens seront aussi engagés dans les rangs des forces françaises intérieures. André Vernier est tué à Vassieux en Vercors lors de l'assaut des forces aéroportées allemandes le 21 juillet 1944.



Sergent-chef
Charles Bernardino,
voltigeur, 25 ans
Mort pour la France

Dans nos délégations

ALPES MARITIMES (06) COMITÉ DE SAINT VILLIER DE THIEZ



Comme tous les ans, depuis une trentaine d'années, le 19 août dernier, le comité de Saint-Vallier-de-Thiez a perpétué la mémoire du jeune F.F.I. Pierre Barthélémy Prandi, dit « Jeannot », mort en 1944 sur la Route Napoléon, quatre jours avant la libération de la commune. Pierre Prandi n'était alors âgé que de 24 ans. Le comité a, également rendu hommage à la mémoire des soldats américains et canadiens qui, à la suite du débarquement en Provence le 15 août 1944 et aux côtés des forces françaises de l'intérieur et combattantes, ont participé à la libération de notre territoire. Trois gerbes ont été déposées à la stèle des combattants interalliés, édifiée et inaugurée en 2000 au carrefour des routes Napoléon et de Cabris. L'occasion pour l'association « Special Force Memory », récemment devenue partenaire du Souvenir Français et présente avec plus d'une dizaine de véhicules historiques, de rappeler les combats livrés par la First Special Service Force, unité surnommée la « Brigade du Diable ».

Lors de la cérémonie au monument aux morts, en présence de leurs familles, le Souvenir Français a, par ailleurs, rendu un hommage particulier à cinq combattants, enfants de la commune qui s'opposèrent à l'occupant, au péril de leur vie.

La centaine de participants a pu découvrir l'exposition sur le débarquement en Provence que le Comité avait organisée pendant quatre jours.

Avant cela, les ailes déployées d'un parapente permirent de voir tourner dans le bleu du ciel les couleurs de notre drapeau tricolore.

Les remerciements les plus chaleureux s'adressent à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la préparation de ces cérémonies. Étaient présentes : La municipalité, Mme Ferrucci, Déléguée Générale, M. Dolla, président du comité, les autorités civiles et militaires, les sapeurs-pompiers, les associations patriotiques sans oublier la quinzaine de porte-drapeaux du pays grassois.



CHARENTE-MARITIME (17)

Le 7 novembre 2022, s'est déroulée une cérémonie exceptionnelle sur la commune des Gonds, située au sud de Saintes, , présidée par Mme Mirallès, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la Mémoire.



Cette cérémonie, organisée sur le stade de football, du fait de la présence de près de 600 personnes, a été remarquable par la présence de la Musique de l'Armée de l'Air, de l'Ecole de l'Air de Rochefort avec son drapeau et sa garde, de l'Ecole de gendarmerie, des Cadets de la Défense ainsi que 7 collèges et lycées du département. et 58 drapeaux .

Mais aussi par la présence de la Flamme de la Nation, prise la veille lors du ravivage sous l'Arc de Triomphe et transportée par le Relais sacré, ambassadeur itinérant de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

50 lampes tempête ont été allumées au flambeau puis offertes par la municipalité aux 50 maires présents, de tout le département qui à leur tour présenteront la flamme de la Nation le 11 novembre dans leurs communes.

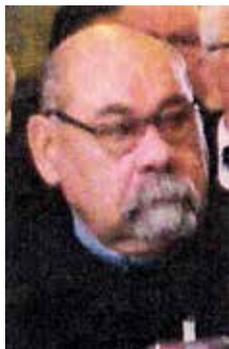
M. Grenot, maire des Gonds, a insisté sur le devoir de mémoire et l'importance de cérémonies inter-générationnelles. Mme Mirallès a confirmé que le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France soit transmis à la jeunesse.

Mme Mirallès avait allumé la vasque avec la flamme portée dans le flambeau, M. Serge Barcellini, président général du Souvenir Français, est venu l'éteindre à la fin de cette manifestation.



CÔTES D'OR (21)

COMITÉ DE SAINT JEAN DE LOSNE



Robert Flamand , président du comité de Saint Jean de Losne nous a quittés.

C'était un président très actif, remplissant ses missions du Souvenir Français, notamment lors d'inauguration de tombes de regroupement. Il laissera un grand vide parmi nous .

Ses obsèques ont eu lieu le 9 novembre 2022 en l'église de Brazey-en-Plaine.

Madame le maire de Saint Jean de Losne a rendu un hommage appuyé et très émue lors de la cérémonie célébrant le centenaire du monument aux morts de la ville.

FINISTÈRE (29)



Le drapeau des lycées et collèges du Finistère, a été créé en 2010 à l'initiative du Souvenir Français et de son Délégué général pour le Finistère de l'époque, le capitaine de vaisseau (h) Roger Guillamet. Ce projet a bien entendu été validé par l'Éducation et la Direction Diocésaine de l'enseignement Catholique. Le comité du Prix de la Résistance et de la Déportation

a intégré avec enthousiasme cette initiative dans le Palmarès annuel du Concours et l'organisation de la distribution des prix.

L'attribution de ce drapeau, à l'issue des jurys départementaux du Concours National de la Résistance et de la Déportation, vise à mettre en lumière chaque année un établissement particulièrement impliqué dans la participation à ce concours et dans les actions mémorielles. Le choix prend également en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de notre département : le nord et le sud, les deux réseaux d'enseignement et l'alternance lycées-collèges. Ainsi, depuis la création en 2010, les établissements fidèles du Concours se sont-ils succédé dans cette «charge» particulièrement « marquante » pour nos jeunes futur citoyens.

La transmission du drapeau a généralement lieu lors de la cérémonie de remise des prix. Le Préfet du Finistère le remet aux élèves concernés en présence du maire de la commune du chef d'établissement et des professeurs. Cette «garde» pendant une année scolaire engage ceux qui le reçoivent à répondre à différentes sollicitations locales ou départementales lors des commémorations.

Le drapeau a accompagné les grands moments de la vie du Comité, comme la présentation annuelle du thème du Concours en présence de Fred Moore, chancelier de l'Ordre de la Libération, le 27 janvier 2016.



En 2021, après deux années perturbées par la crise sanitaire et l'absence de

cérémonie de remise des prix, le drapeau conservé 2 ans par le Collège-Lycée St-Louis de Châteaulin a été transmis par Monsieur Philippe Mahé Préfet du Finistère au collège Brizeux de Quimper lors du «Rendez-vous Mémoire et Citoyenneté» du 12 novembre 2021 au cimetière allemand de Lesneven-Ploudaniel. Ce moment fort a convaincu d'une part Alain Méléard,



président du comité du Prix de la Résistance et d'autre part Sylvain Le Berre directeur départemental de l'ONACVG ainsi que François Fouré, Délégué général du Souvenir Français, tous deux organisateurs de l'évènement, de renouveler ce geste lors de la journée prévue le 29 novembre 2022 au cimetière de Kerfautras à Brest.



GARD (30) DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le congrès départemental de la délégation du Gard a réuni les 15 présidents de comité avec les membres de leurs bureau.

M. Martin, délégué général, a souhaité la bienvenue aux membres présents et accompagnants et à remercier tous ceux qui œuvraient pour remplir les missions de l'association, particulièrement aux trois délégués généraux adjoints .

Après une minute de recueillement envers ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée, M. Porte a rendu compte des nouvelles directives décidées lors de l'Assemblée générale du Souvenir Français à Avignon le 17 septembre 2022.

Puis ce fut la présentation des rapports d'activité et financier conseillant devant la multiplication des comptes de la banque postale piraté, de changer de banque.

Il informe de la réactivation du comité d'Alès présidé par M. Veereck .



La proposition d'un nouveau délégué général pour le 1^{er} janvier 2023 accompagné de la présentation du bureau : un seul candidat : Bernard Laporte, qui a obtenu 347 voix dont 2 voix par procuration, 85 n'ont pas voté ou se sont abstenus et 1 a voté contre.

Bernard Laporte sera donc le nouveau DG pour le Gard au 1^{er} janvier 2023.

JURA (39)

La cérémonie de clôture du projet départemental « Monument vivant », phase finale de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, reportée à plusieurs reprises en raison du contexte sanitaire, a eu lieu le 10 novembre 2022 à la Chênaie du Souvenir en forêt de Chaux sous la présidence de M. Castel, Préfet du Jura.



Elle s'est déroulée en présence de conseillers départementaux, du représentant du trinôme académique de Franche Comté, du directeur départemental de l'ONF, d'élus, de présidents des associations patriotiques, de 13 porte-drapeaux, de deux enseignants et leurs classes représentant l'ensemble des élèves du Jura qui ont participé au concours des petits artistes de la mémoire ou au Concours national de la résistance et de la déportation.

Le colonel Scaggion, porteur du projet, après avoir rappelé les grandes phases de « Monument vivant » qui obtint le premier prix national « le Territoria d'or » en novembre 2014, présenta le déroulé de la dernière phase : l'enfouissement de la capsule temporelle. Son contenu livrera à nos successeurs l'historique de nos actions en partenariat avec l'ONF, la liste des



parrainages des 12 000 chênes, une production des Petits artistes de la mémoire, une des participants au concours du CNRD et enfin une lettre adressée à ceux qui procéderont à son ouverture en 2114.



Le recouvrement de la capsule par les participants

MANCHE (50) COMITÉ DE SAINT-LÔ

Le 22 octobre 2022, le Comité du Souvenir Français de Saint-Lô s'est rendu à l'invitation du maire de Morigny au cimetière communal, pour participer à la cérémonie célébrant la rénovation de deux croix édifiées sur les tombes de soldats de la guerre 14-18, morts pour la France.

Ces deux croix, usées par le temps et les éléments ont fait l'objet d'une magnifique rénovation financée par le Souvenir Français et un don de M. Vimond et de sa famille.

Au cours de la cérémonie, les enfants ont lu un texte rappelant la vie des soldats Albert Deschamps et Ernest Duval, morts pour la France.



Des gerbes ont été déposées sur chacune des tombes par les enfants de la commune et les autorités.

M. Anfray, délégué général, a rappelé l'importance du devoir de mémoire, M. Eudeline, maire de Morigny, a remercié les personnes présentes et a retracé le travail accompli par chacun pour rénover et mettre en valeur les tombes de ces deux soldats. Les partis ayant permis d'accomplir les travaux, à savoir le Souvenir Français, la commune, les descendants, l'entreprise Fer-Art-Forge de Saint Aubin des Bois qui a réalisé les travaux, ont été remerciés.

M. Gosselin, député, a évoqué les souffrances qui ont été celles de ces soldats et de tous ceux que l'on a appelé « les Gueules cassées ».

Il a rappelé que dans notre monde actuel, où les OPEX se déploient, il est utile de maintenir un lien très fort entre les Français et leur armée.

Un hommage a également été rendu au soldat Pierre Loisel, mort pour la France en Algérie en 1957 et inhumé non loin des soldats de 1914-1918.

Lors du vin d'honneur à la mairie, M. Gosselin a reçu la médaille d'argent du Souvenir Français pour l'ensemble de ses actions en faveur de la Mémoire.



HAUTE-MARNE (52) COMITÉ DE CHATEAUVILLAIN

Le 3 septembre 2022, à Chateauvillain, une messe a été célébrée par l'évêque de Langres, à la mémoire du général Charles Auguste Frossard (1807-1875) qui s'était illustré notamment lors du siège de Rome en 1849 et durant la bataille de Forbach en 1870.

Il avait été également Président du Conseil général de Haute-Marne 1859 - 1870

Né à Versailles, il fut inhumé à Chateauvillain en 1875.

La cérémonie au cimetière a vu intervenir les collégiens avec entre autres la lecture de la dernière lettre du Prince Impérial au Général Frossard et le dépôt de gerbes de la mairie du Département de la Préfecture, de la Médaille militaire et Légion d'Honneur et de la délégation du Souvenir Français qui a aidé financièrement à la restauration de la tombe du général.

Tout ceci orchestré par l'Association « Les Amis du Général Frossard »



MAYENNE (53) COMITÉ DE CHÂTEAU-GONTIER



Le comité de Château-Gontier a perdu son vice-président. Michel Le Campion nous a quitté à l'âge de 87 ans, vaincu par une très longue maladie.

Diplômé ingénieur des travaux publics, lors de son service militaire, il intègre l'école d'application du Génie d'Angers où il apprend la théorie et la pratique des explosifs et des armes. Il est désigné pour servir en Algérie en 1958. Entre 1958 et 1959, période sur le territoire d'Afrique du Nord, il se fait remarquer par sa grande maîtrise des situations, son calme et son sang-froid. Ces qualités humaines lui ont permis d'être cité et de se voir attribuer la Croix de la valeur militaire.

Au retour à la vie civile, il reprend ses activités d'ingénieur des travaux public, dans le cadre de la coopération, au profit de la Mauritanie puis de Madagascar.

Son retour en France se fait au sein des services techniques du Calvados, du Loir et Cher puis de la Mayenne à Château-Gontier.

C'est dans cette ville qu'il va s'engager dans l'associatif patriotique en qualité de Président de l'association des Combattants et prisonniers de guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc, théâtres d'Opérations Extérieures et veuves de guerre.

Conjointement il s'engage au Souvenir Français et assure la vice-présidence du comité de Château-Gontier. Son dévouement et sa fidélité au service de la mémoire en faisait un correspondant particulièrement respecté et apprécié du délégué Général du Souvenir Français de la Mayenne.

Lors de la cérémonie religieuse en l'église St Martin, 18 drapeaux patriotiques ,étaient présents pour honorer sa mémoire.

Marié à Marie Sophie, ils ont eu 4 enfants, 17 petits-enfants et 7 arrières petits-enfants.

Michel était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre National du Mérite, décoré de la Croix de la Valeur militaire, de la croix du combattant, et du titre de reconnaissance de la Nation.

Michel laisse un très grand vide au sein du Souvenir Français. Nous ne l'oublierons pas.

MEUSE (55) COMITÉ D'ANCERVILLE

A l'initiative de M. Fournier, président du comité, une cérémonie s'est tenue le 17 septembre 2022 au cimetière communal d'Ancerville en deux temps : Le premier visant à saluer la réfection de la tombe du sergent Kieffer réalisée grâce au soutien de la mairie, des membres du comité de Commercy et des adhérents du comité ancervillois. Le second, la remise d'un drapeau de 1943 au président du comité de Commercy, Frédéric Rullier. Ce drapeau a son histoire mémorielle. C'est lors d'un vide-maison que les compagnons d'Emmaüs l'ont découvert. Ils l'ont remis à Monsieur Delaulle passionné d'histoire et adhérent ancervillois du comité du Souvenir Français.

A l'origine, ce drapeau était celui de la 1^{re} Armée d'Afrique sous le commandement du général de Lattre de Tassigny. Après le débarquement en Provence et la reconquête du territoire jusqu'à Colmar le blason de cette ville est alors apposé sur le drapeau. Après la guerre, la 1^{re} Armée est dissoute. Le général de Lattre de Tassigny décide de créer une association de souvenir, d'aide et soutien aux membres et familles de la 1^{er} Armée d'Afrique. Influente et prospère, elle cesse ses activités en 2005. Le Souvenir Français hérite notamment de ses drapeaux.

La remise de ce drapeau s'est faite en présence de MM. Parisot, délégué général adjoint, Canova, maire conseiller départemental et avec la participation des jeunes sapeurs-pompiers et des sonneries de l'amicale ancervilloise.



NORD (59)

COMITÉ FLANDRES-LYS



A l'initiative du comité Flandres-Lys, la Flamme de la Nation a été accueillie, le 5 novembre 2022, par la Délégation Nord du Souvenir Français dans la commune de Le Doulieu.

L'Harmonie municipale, les enfants des écoles accompagnés de plus de 150 personnes et de 24 drapeaux des associations patriotiques locales attendaient fébrilement sur la place du village devant le monument aux morts l'arrivée des émissaires du Relais sacré.

Après la lecture du message du Relais sacré et le rappel de la symbolique de la Flamme par M. Allard, Délégué général, celle-ci a été partagée à 7 comités du département.

Chacune des 15 stèles du carré militaire tout proche, récemment renouvelées par le comité organisateur, a été honorée par les enfants en y déposant une bougie allumée au Flambeau.



Les enfants ont ensuite proclamé, chacun à tour de rôle, les noms et âges de ces soldats morts pour la France.

La Flamme, conservée active, a par la suite été de nouveau partagée par les comités dans leurs secteurs géographiques et notamment par le comité Flandres-Lys à Estaires le 10 novembre lors d'une veillée regroupant 12 communes environnantes.

Ces communes, dès le lendemain 11 novembre ont ainsi pu honorer quinze monuments aux morts en incluant le dépôt de cette Flamme dans le protocole des commémorations officielles.

Très belle cérémonie inter-générationnels.



64 – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

COMITÉ BAYONNE PAYS BASQUE

Le Comité Pays basque a organisé à la mairie de Saint Pierre d'Irube, près de Bayonne, une exposition consacrée au capitaine de corvette Robert Détroyat, Compagnon de la Libération.

Cette présentation de la glorieuse carrière de ce héros de la France libre a été clôturée par une cérémonie militaire devant le monument aux morts de la commune puis par une conférence prononcée par le général Chipoy, vice-président du comité, relatant la vie du commandant du 1^{er} bataillon de fusiliers marins.

Enfin, une réception, offerte par la municipalité, rassembla de nombreux représentants d'associations patriotiques.



PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

COMITÉ DE COLLIOURE

Le 24 septembre 2022, le Souvenir Français des Pyrénées Orientales organisait la journée trimestrielle de Formation-Cohésion de ses jeunes porte-drapeaux.

Le matin fut consacré à la formation des jeunes porte-drapeaux dans la cour d'honneur du château royal de Collioure, mise à disposition par Mme Malherbe, Présidente du conseil départemental.

Un guide présenta à un auditoire attentif l'histoire de Collioure et de son château, en présence des représentants du comité de Collioure.

L'après-midi, permit une présentation des barques catalanes, puis la navigation à bord de celles-ci dans le port.

La section des jeunes porte-drapeaux compte 79 membres répartis dans les 62 comités du Souvenir Français du département. Ces jeunes ont entre 10 et 18 ans. Ils participent à la mission mémorielle du Souvenir Français dans leur comité de rattachement et au sein de la section Pierre Bayle qui les regroupe pour des activités départementales. Parmi eux, 21 jeunes issus du Service National Universel, y effectuent leur mission d'intérêt général. Chaque jeune est doté de son drapeau marqué du logo du Souvenir Français. Ils étaient accompagnés de leur parents et des présidents de leur comité de rattachement. Plusieurs porte-drapeaux de comité, leurs aînés, avaient tenu à être présents pour participer à la formation de ces jeunes qui assureront leur relève !

M. Aldebert, délégué départemental aux porte-drapeaux fut chaleureusement remercié, avec son équipe, par le général Glin, délégué général, pour l'organisation de cette journée.

Rendez-vous fut pris pour la présentation de la nouvelle promotion de jeunes porte-drapeaux, le 22 octobre, à Perpignan. Cette promotion portera le nom d'André Salvat, Compagnon de la Libération décédé en 2017.



CONGRÈS DÉPARTEMENTAL A PRADES

La délégation générale pour les Pyrénées Orientales s'est réunie en congrès à Prades le 8 octobre 2022, en présence des autorités préfectorales et des élus.

Au programme, la messe dite par l'Abbé Martin Gabet en hommage aux morts pour la France en l'église Saint Pierre de Prades, puis dépôts de gerbe au monument aux morts du cimetière, puis réunion des congressistes à la halle aux sports.



Ce congrès fut organisé par les quatre comités : de Prades, présidé par M. Sequer, du Conflent, présidé par M. Faure, de Ria Sirach, présidé par M. Faliu, et d'Ille- sur- Têt présidé par M. Parilla. M. Merle, délégué général adjoint, l'encadrement de la section Pierre Bayle et M. Favre, délégué au numérique contribuèrent au bon déroulement de ce congrès.

Etaient présents : M. Carponcin, sous-préfet de Prades, MM. Sol, sénateur Jorda, maire de Sainte Marie la Mer et président de l'association des maires et adjoints des Pyrénées Orientales, Foxonet, maire de Baixas , Mme Marchesi et M. Gebhart, représentants M. Aliot maire de Perpignan, MM. Delcor, maire de Prades, et Jallat, président de la communauté de communes du Conflent-Canigo, et maire d'Olette-Evol.

Etaient également présents : Le colonel Goudard, commandant la Gendarmerie départementale, Mme Aresu-Bertin, directrice départementale de l'ONAC-VG et par le LCL Correa, DMD ; les présidents d'associations patriotiques.

M. Jorda, maire de Sainte Marie la Mer et président de l'association des maires et adjoints du département, souligna l'importance de l'action du Souvenir Français aux côtés des élus communaux et assura le général Glin, délégué général, du soutien des communes dans la conduite des actions mémorielles des bénévoles et de l'implication de la jeunesse.

Le sous-préfet conclut les prises de parole en soulignant le dynamisme de la délégation ; et les travaux du congrès commencèrent avec le bilan de l'année écoulée, Le bilan financier et comptable fut présenté par M. Roger et Mme Batlle. trésoriers.

Les 4000 adhérents du Souvenir Français répartis en 64 comités, étaient invités à dresser le bilan de l'année 2021 et à brosse le programme des activités mémorielles de l'année 2022-2023, parmi elles des sections originales.

La Délégation Générale du Souvenir Français pour les Pyrénées Orientales, abrites en son sein trois sections originales dont les activités ont été présentées aux congressistes :

- Une section de 82 jeunes porte-drapeaux de 10 à 18 ans, dont 21 issu(e)s du SNU.
- Une section de mise en œuvre du jeu d'évasion sur les « Chemins de la Liberté » (réseaux de résistance/passeurs de 1942 à 1944) déjà mis en œuvre dans 52 classes de CM2-6^e-3^e du département (39 classes sont programmées en 2022-2023.)
- Une section d'arts et d'histoire militaires (SHAM) pilotée par M. Dauriach, qui remettra un prix en 2023 à un étudiant du département d'histoire de l'UPVD, sélectionné par un jury comprenant des personnalités locales.

Le général Glin remit la cravate d'Honneur du Souvenir Français au général Bernard Josz, ancien délégué général. Le DMD départemental et la directrice de l'ONAC-VG reçurent une médaille d'argent.

Pour la première fois, le général Gilles Glin remis le nouveau diplôme et l'insigne de jeunes porte-drapeaux à quatre jeunes issus du Service National Universel.

BAS-RHIN (67)

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU SOUVENIR FRANÇAIS 2022

Le 15 octobre s'est déroulé le premier Congrès départemental du nouveau Délégué Général du Bas-Rhin, M. Maurice Bartholomé. Celui-ci accueillait les autorités et les présidents des 31 comités du département ainsi que leurs porte-drapeaux, dans un lieu déjà connu, à Wasselonne, au restaurant « A l'étoile ».

Après les quelques mots de bienvenue, la réunion a commencé par la minute de recueillement pour nos disparus. Ensuite l'Assemblée générale du Souvenir Français ainsi que le Congrès d'Avignon ont été relatés avec le maître mot (souplesse) du Président Général et la situation de l'association en France et à l'étranger, suivi de quelques tableaux visionnés sur écran, ainsi, tout le monde pouvait suivre clairement les explications du D.G.

En deuxième partie, la situation locale était évoquée à travers les chiffres des adhérents et le bilan financier de la délégation départementale. Quelques recommandations ou rappels sont toujours d'actualité, notamment sur les délais à respecter. Malgré une conjoncture difficile, les comptes sont bons et la situation est saine. Cela présage un avenir optimiste.

La troisième partie était réservée aux interventions des autorités : M. Rogelet, sous-préfet, MM. Hartmann, premier adjoint de Wasselonne et Geny, directeur départemental de l'ONACVG, le LCL Defresse DMD adjoint, Mme Hincker Déléguée générale (H) du Souvenir Français et M. Charly Principal du collège d'Eschau.



Des distinctions ont été remises, à noter la cravate d'honneur attribuée à Mme Mireille Hincker pour les postes à responsabilités au cours de son long bénévolat au sein du Souvenir Français.

Ce Congrès s'est terminé par un défilé des porte-drapeaux, des autorités et de toute l'assemblée vers le monument aux morts de Wasselonne où une gerbe fut déposée et une Marseillaise jouée à la trompette, reprise en chœur par l'assistance.



COMITÉ DE SHIRMECK

Des membres du Souvenir Français sont intervenus dans une classe de CM1 et CM2 de l'école primaire de Russ afin de présenter l'association « Le Souvenir Français ». Parallèlement étaient donnée aux élèves quelques renseignements relatifs à l'histoire de l'Alsace et de la France depuis la Guerre 1870-1871. Pour cela un diaporama est projeté (clé USB) maintenant l'attention des jeunes écoliers.

Comprendre l'histoire de leur région : tel était le but de la visite des CM1 et CM2 de Russ au Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck le 24 juin 2022.

C'est avec curiosité qu'ils se sont plongés dans le quotidien d'un enfant alsacien pendant la Deuxième Guerre Mondiale. La mise en scène des différentes salles était plus parlante que n'importe quelle leçon en classe. Surtout, la vision de la guerre qu'ils pouvaient avoir à travers des films ou des jeux vidéo a évolué. Se retrouver dans un wagon, comme avait pu le vivre les enfants alsaciens de leur âge 75 ans plus tôt, en laissant tout derrière soi, sans savoir ce qui les attendait, les a beaucoup marqués.

« C'était trop bien ! il faut que je revienne avec mes parents ! Mais la guerre, je ne l'imaginais pas comme ça ! »

C'est ainsi que la plupart des enfants de Russ ont conclu leur visite avec l'envie de partager ce qu'ils avaient vu. A leur façon, ils vont transmettre la mémoire de ces événements, en espérant n'avoir jamais à en vivre de semblables...

SARTHE (72)

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU SOUVENIR FRANÇAIS EN SARTHE

Le congrès départemental de notre association s'est tenu le 5 novembre à Pontvallain en présence de nombreuses personnalités, civiles et militaires.

Congrès avec élections suivant les nouveaux statuts, en présence de Claude Guy, administrateur.

Sans surprise Josiane Poupon a été reconduite au poste de Déléguée Générale.



COMITÉ DE CERANS-FOULLETOURTE

Un hommage à Jean-Jacques Auduc a été rendu au monument Hercule-Buckmaster.

Il était à la fois agent de liaison, espion et saboteur. Il portait des messages cachés dans son guidon ou la pompe de son vélo et se retrouvait parfois assis sur des caches de grenades, il avait à peine 12 ans. Il nous a quitté il y a 5 ans à l'âge de 86 ans



Comité de Cérans-Foulletourte



Comités Loir, Lucé, Bercé

LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET LES JEUNES SARTHOIS

Les jeunes Sarthois ont mis à profit leur temps de vacances pour participer aux travaux d'entretien. Un grand merci pour leur dévouement.

SOMME (80)

COMITÉ DE CORBIE VAL DE SOMME



Depuis 2014, chaque 12 septembre la commune de Cachy honore la mémoire du Capitaine Georges Guynemer; l'escadrille des Cigognes y était basée d'avril 1916 à janvier 1917.

Les enfants du R P I Cachy Gentelles y sont présents en nombre bien que la rentrée scolaire vienne à peine d'être effectuée.

Depuis 2016 le comité de Corbie Val de Somme collabore avec la municipalité et transmet l'invitation aux comités du Souvenir Français de la Somme, aux amicales des porte-drapeaux. Un dépôt de gerbes est effectué au pied de la stèle qui a été érigée Place de l'Escadrille des Cigognes non loin de l'endroit où était situé le terrain d'aviation en 1916.

A côté de celle stèle une anamorphose, représentant le Capitaine Guynemer a été érigée par la Communauté de Communes du Val de Somme en 2018.



COMITÉ D'AMIENS

Le 26 novembre 2022, cimetière de St Acheul à Amiens, Mme Butez, trésorière du comité d'Amiens a organisé une cérémonie en hommage à la Famille LEMAIRE en présence du directeur de l'école des violettes et les élèves de l'établissement.

La défaite de juin 1940, l'armistice, la naissance de la France libre, la manifestation du 11 novembre 1940 sont les principaux facteurs qui ont marqué le début de la Résistance française. Le premier réseau de résistance voit le jour en septembre 1940. On appellera ces hommes les résistants de la première heure. Parmi ceux-là, ils étaient quatre, les quatre Lemaire, le père et les trois fils. Le plus jeune n'avait pas 16 ans.

Maurice Lemaire père a été engagé volontaire en 1915 à l'âge de 18 ans. Sa conduite au front lui valut la Croix de guerre avec trois citations, la Médaille militaire et l'inscription au tableau de la Légion d'honneur. Devenu traminot, il est arrêté en avril 1940 et incarcéré en Dordogne puis en Haute-Vienne. Libéré en juin 1941, il rejoint Amiens où l'attend son fils aîné prénommé également Maurice. Le père devient responsable régional militaire des FTP. Ils sont traqués par la police et quittent la Somme en février 1942.

Responsable interrégional Le père dit « Adrien » continua ce combat en Normandie. Le 4 juillet 1942 ils furent tous deux traqués par la police mobile de Rouen et dénoncés à la gestapo par le fermier. Le père sera fusillé le 1^{er} octobre 1942 et le fils Maurice sera fusillé le 24 novembre 1942

Charles Lemaire né en 1926, s'engage à 15 ans dans les rangs des FTP, groupe dirigé par Jules Bridoux à Amiens, où sa spécialité était le bricolage d'explosifs. Il s'illustra dans de nombreux déraillements et dynamitages. La Sipo-SD l'arrêta le 23 avril 1943. Condamné à mort par le tribunal allemand FK 580 d'Amiens le 22 juillet 1943, Charles Lemaire a été fusillé le 2 août 1943 à la citadelle d'Amiens.

Arthur Lemaire né en 1929, sergent dans les rangs des FTP, à l'âge de 15 ans comme son père et ses frères, il prit part aux combats de la libération d'Amiens : Arthur Lemaire attaque un convoi allemand, le 28 août 1944. Arrêté, on ne le reverra jamais ; La médaille de la Résistance lui fut attribué au titre de caporal-chef.

Nous sommes ici aujourd'hui pour leur rendre hommage et leur dire que nous ne les oublierons jamais Avec tant d'autres résistants et résistantes, ils ont répondu présent, ils se sont mobilisés pour libérer la France et contrecarrer les desseins de l'Allemagne nazie.



TARN ET GARONNE (82)

COMITÉ DE MOISSAC

Jean-Elie RUE
Mort pour la France

Qui se serait souvenu de Jean-Elie Rue sans l'engagement de son arrière-petite-cousine Claudine Matala ? Sûrement personne.



Jean-Elie Rue appartenait au 18^e régiment d'artillerie de campagne (18^e RAC). Il est mort pour la France le 2 septembre 1917.

Les premières lignes de son unité sont à une centaine de mètres des tranchées allemandes. Les attaques et contre-attaques sanglantes se succèdent presque sans relâche et par tous les temps. Les hommes vivent un véritable calvaire. Les brancardiers amènent les blessés au village voisin, Marbotte, département de la Meuse; un village en ruines, détruit par les bombardements. Seule l'église est encore debout. Elle devient une morgue improvisée. On y entrepose les corps des soldats en attendant que leurs tombes soient creusées. Ils sont si nombreux à transiter ici que les dalles sont imbibées de leur sang.

Ce lieu est devenu aujourd'hui un sanctuaire dédié aux hommes qui se sont sacrifiés pour la défense de la Patrie.

Jean-Elie Rue en était un, et Claudine Matala a fait restaurer sa tombe pour perpétuer son souvenir.

Le Souvenir Français a également déposé une plaque commémorative afin que chacun se souvienne de ce héros de la Nation.



Une cérémonie au cimetière de Sainte-Livrade a eu lieu le 15 novembre 2022, en présence de plusieurs porte-drapeaux. Cette réunion d'hommage rassemblait autour de Claudine Matala, MM. Lopez, maire de Moissac, Delbès, qui représentait les ordres nationaux, Rouleaud, délégué général et Robène, président du comité de Moissac, qui fit lecture de l'acte de décès :

« Jean-Elie Rue est mort sur le champ de bataille de multiples blessures provoquées par des éclats d'obus ».

Madame Matala évoqua avec beaucoup d'émotion les nombreux souvenirs que sa famille a conservés et cita notamment « le journal de guerre manuscrit de mon grand-père », précieux document familial.

ALLEMAGNE

En 1870-1871, 117 soldats français, prisonniers de guerre détenus dans le camp d'Übigau, aménagé dans les prairies des bords de l'Elbe en périphérie de la ville de Dresde, ont été inhumés dans le cimetière communal de Dresde-Kaditz. Situé non loin de l'église le long de la route menant au village voisin de Serkowitz (*die Serkowitz Strasse*), il est aujourd'hui appelé localement le cimetière des Français (*Franzosenfriedhof an der Serkowitzstrasse*).

117 sous-officiers et militaires du rang de l'armée française y reposent dans une sépulture collective, le carré militaire de Dresde-Kaditz.

En 1872, des dons venus de France permirent d'ériger sur le site une stèle surmontée d'une croix portant l'inscription suivante : « A la mémoire des soldats français décédés en 1870-1871, R.I.P., Erigé par leurs Compatriotes ».

Près de 150 ans plus tard en 2021, par suite de la lecture d'un article sur le site publié dans la revue trimestrielle n°522 du Souvenir Français, M. Romain d'Eprémèsnil, membre actif de l'association, s'est déclaré prêt à faire une donation devant servir à la rénovation du site.

Conduits en 2022, les travaux ont concerné la rénovation de la stèle et la pose à l'intérieur du carré militaire de trois panneaux sur lesquels sont désormais visibles, pour la première fois depuis 1870-1871, les noms des 117 sous-officiers et militaires du rang de l'armée française inhumés dans le cimetière.

Le 10 juillet 2022, une cérémonie d'inauguration du carré militaire rénové a été organisée conjointement par la paroisse évangélique de Dresde-Trachau, le Souvenir Français et le *Volksbund Kriegsgräberfürsorge* e.V..



L'objet de la cérémonie était d'honorer la mémoire des soldats français reposant dans le carré militaire, de perpétuer leur souvenir et de remercier solennellement M. Romain d'Eprémèsnil, le donateur sans le dévouement et la générosité duquel rien n'aurait été possible.

Parmi les soldats morts en captivité, les noms des brigadier Alfred Candelé, originaire de Limoges, du soldat François Coudert, originaire de Linards en Haute-Vienne, du soldat Jean Callemarc, originaire de Bourdeys en Gironde, ainsi que du soldat Claude Chevalier natif de Saint-Laurent-en-Brionnais en Saône-et-Loire, ont été évoqués, les maires et des représentants de ces communes ayant fait le déplacement depuis la France ou envoyé une couronne de fleurs.

L'attaché de défense et des militaires français et allemands, dont six élèves-officiers français et allemands en formation à l'école d'officiers de l'armée de Terre allemande de Dresde dans le cadre d'un programme

d'échange franco-allemand, ont été associés et invités à participer à la cérémonie.

La cérémonie commémorative s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires suivantes : le pasteur Markert , le CGA Serge Barcellini, Président général, le sénateur Wieland, vice-président du V.V.K., M. Raigné, maire de Linards (Haute-Vienne); Mmes Morlet, maire de Bourideys (Gironde) et Poulleau, correspondante défense de Saint Laurent en Brionnais (Saône-et-Loire) ; le général de division Metz, attaché de défense près l'ambassade de France à Berlin ; le général de brigade Olaf Rohde, commandant l'école d'officiers de l'armée de Terre allemande à Dresde ; le général (2S) Sommerlat, délégué général en Allemagne ; le colonel Lambaré, officier de liaison et délégué régional pour les Länder de Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe ; le colonel Finck, adjoint du commandant territorial de la Saxe et vice-président du V.V.K.. en Saxe ; le LCL Cottin, D.M.D. de Saône-et-Loire ; le LCL Sedivy, officier de liaison auprès de l'école d'infanterie de Hammelburg ; et M. Bernardet, délégué-général pour la Saône-et-Loire.



BELGIQUE

COMITÉ DE FLANDRE OCCIDENTALE



Le comité du Souvenir Français en Flandre Occidentale vient de restaurer la tombe isolée et en déshérence du Lieutenant Aristide Banastier.

Né à Saint Laurent Le Minier (30280) le 7 septembre 1885, le lieutenant Banastier sert au 122^e R.I., dans la VIII^{ème} Armée du général d'Urbal.

Il est tué à l'ennemi le 28 novembre 1914 à Zillebecke près d'Ypres (Belgique).

Il est inhumé au cimetière communal d'Ypres.

Tombe en déshérence



Tombe rénovée



CROATIE

ZAGREB



Les autorités croates ainsi que de nombreux ambassadeurs ont célébré le jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Des fleurs ont été déposées sur les monuments aux morts français, allemand italien et croate, seuls mémoriaux existants.

Le trompettiste de l'armée croate a joué une des sonneries aux morts puis le refrain de la Marseillaise devant le monument français. Les directeurs d'établissements scolaires ainsi que des professeurs et des élèves accompagnaient le cortège. Les élèves français et allemands ont récité « dans la langue de l'autre » un poème de

Guillaume Apollinaire et un texte de Greta Garbo.

Le monument aux morts français était décoré de petits drapeaux tricolores plantés par les élèves du lycée français. M. Crété, délégué général, a déposé une gerbe de fleurs ainsi que Monsieur Veyssière, ambassadeur de France.

La cérémonie achevée, les participants ont été conviés cette année à la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne.

Les ambassadeurs de France et d'Allemagne se sont adressés aux élèves pour leur rappeler l'importance de la défense des valeurs et de la démocratie dans l'union européenne.



ESPAGNE

De nombreuses célébrations ont eu lieu en Espagne à l'occasion du 11 novembre : Madrid et à Barcelone le 11 et à Alicante, le 16, acte décalé par la pluie du 11.

À **Madrid**, la cérémonie a eu lieu au Consulat général en présence de SEM l'Ambassadeur Michel Casa, de la Mission Défense, Colonel Ronan de Cadoudal, de Madame Lang, Consule Générale et d'autres autorités civiles et militaires.



Allocution de SEM l'Ambassadeur, lectures des élèves des classes supérieures du lycée et remerciements d'un militaire espagnol car certains ont reçu des distinctions françaises de très haut niveau.

Le Souvenir Français a été représenté par le DG-adjoint, M. Ruiz, Mme Perez, présidente du comité, et des membres de notre association.

Le Capitaine (H) de Crevoisier, président de l'Ufacre/FACS et président (H) du comité SF de Madrid, a présenté l'acte.

Nos amis de l'Ufacre/FACS ont reçu leur nouveau drapeau des Anciens de la Légion Étrangère en Espagne.

SEM l'Ambassadeur Michel Casa a salué et s'est entretenu avec le porte-drapeau et les membres de la Garde d'Honneur du drapeau Amitiés Africaines, Bou-Arada, déposé au lycée Français de Madrid par le Souvenir Français.



À **Barcelone**, au pied du monument du cimetière municipal de Montjuïc, en « l'Honneur des Français et des volontaires Espagnols Morts pour la Justice et la Liberté » s'est



tenu l'acte de mémoire sous la présidence du Consul Général de France, M. Ramadour, du Consul Honoraire de Gérone (aussi vice-président du comité de Barcelone-Catalogne), M. Pujol de Salas. Ils ont été accompagnés des représentants des associations civiles et militaires dont Le Souvenir Français, avec le président, M. Canonne, et l'Ufacre/FACS.



Des élèves du lycée français ont été présents et la célébration s'est poursuivie en leur établissement.

À **Alicante**, la cérémonie a eu lieu le 16, au Lycée Français International d'Alicante, en présence e M.Aguilella, délégué général.

Des élèves de 3^e ont lu une émouvante lettre que le grand-père de leur professeur, M. Briatte, avait écrite pendant la Grande Guerre à son épouse. Ils portaient les portraits de ces personnes. Les jeunes élèves des cours élémentaires ont chanté la Marseillaise.

Des Diplômes d'Engagement ont été décernés aux élèves porte-drapeaux et de la Garde d'Honneur.

Monsieur Jacques Sampéré, notre Doyen de 97 ans et participant au débarquement de Provence, a reçu du DG pour l'Espagne son Diplôme de Président d'Honneur du Comité d'Alicante-Murcie.



MALI



Georges Albert Dongar est né en Martinique le 8 avril 1918 au Carbet.

Il débute ses études au lycée Schoelcher de Fort de France et les poursuit au lycée Louis le Grand à Paris.

Il n'a que 21 ans lorsqu'il est mobilisé en 1939. Il est affecté au bataillon de l'air n°107 à Versailles puis incorporé à l'école de l'air, enfin à l'école d'observation de Rabat où il arrive en janvier 1940. Aspirant en avril, il obtient en août son brevet d'observateur.

En mars 1943, il s'engage dans les FAFL. Il rejoint les USA où il obtient le 13 juillet 1943 un diplôme d'études supérieures en économie politique, de droit public, à l'école libre des hautes études de New-York. D'octobre 1943 à mai 1944, il sera au Maroc. Il arrive en Angleterre le 3 juin 1944 pour participer aux opérations de soutien aérien.

Sous-lieutenant en septembre 1944, il est affecté au Groupe Lorraine le 18 janvier 1945. Il sera cité deux fois pour sa bravoure : le 17 juillet 1945 et la seconde, le 10 septembre 1945 et elle sera accompagnée de la Croix de guerre avec palme .

De 1946 à 1949, il est administrateur adjoint de la France d'Outre-Mer et en 1947 il obtient le grade de lieutenant dans les officiers de réserve de l'Air, cadre naviguant. Il sera Chevalier de la légion d'honneur en 1948 et promu Officier en 1980.

En décembre 1949, il est docteur en droit et publie un ouvrage sur les chefferies du Brakna (Mauritanie).

A partir de 1950, il exerce son métier d'avocat. Le 19 septembre 1960, le procureur général près la Cour d'appel de Bamako l'autorise à exercer sa profession auprès de la Cour d'appel des tribunaux de la République soudanaise et il se fixe à Bamako.

Il restera près de 30 ans au Mali et sera le premier bâtonnier de l'Ordre des avocats du Mali qu'il fonde en 1971. Il sera président des Anciens de la France Libre en Guinée et de celle du Mali fondée en 1971.

Son épouse, Mme Dongar, a transmis le drapeau de la section du Soudan au Souvenir Français.



DISTINCTIONS

Délégués généraux
et présidents de comité



ÉDAILLE DE LA JEUNESSE, SPORT ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF

BRONZE

- M. Jean-Claude **TIBERE-INGLESSE**, délégué général du Vaucluse
- M. Marcel **HAMONIC**, président du comité d'Issoudun (Indre)
- M. Claude **ANFRAY**, Délégué général de la Manche
- Major Joël **ROLLO**, président du comité de Granville (Manche)

Délégations et Comités

AYANT EFFECTUÉ DES
VERSEMENTS VOLONTAIRES
Du 1^{er} Juillet au 25 août 2022

- 18 **Cher**
Comités d'Aix d'Aigilon, de Baugy, de Lere, de Mehun-sur-Yerre, de Sancerre.
- 33 **Gironde**
Comité de Saint-Seurin-sur-l'Isle
- 55 **Meuse**
Comité de Gondrecourt-le-Château
- 76 **Seine-Maritime**
Comité de fécamp

Nota : Les délégations ou comités qui auraient été oubliés pour cette période ou précédemment sont priés de le rappeler au service gestion : 01 48 74 79 72

NÉCROLOGIE

Délégués généraux
et présidents de comités

- M. Guy **MEUNIER-BEILLARD**, président de comité de Saint-Geoire en Valdaine (Isère)
- M. Jean-Claude **BERNARDET**, délégué général de Saône et Loire
- M. Emmanuel de **VILLEBLANCHE**, président du comité d'Asnières-sur-Seine (Hauts- de- Seine)
- M. Pierre **GIRARD-AUGRY**, président honoraire du comité de Matha (**Charente-Maritime**) ;
- M. Robert **FLAMAND**, président du comité de Saint Jean de Losne (Côte d'Or)
- M. Claude **DEROUIN**, président honoraire du comité de Montoire/Loir (Loir et Cher)
- M. François **SCHMUCK**, président honoraire du comité de Provençères/Fave (Vosges)
- M. Alain **MUSSOT**, président du comité de Scy Chazelles (Moselle)
- Colonel Claude **LIONNET**, président honoraire du comité de Senones (Vosges)
- M. Christian **AUBERTIN**, président du comité de Moutier-en-Der (Haute-Marne)
- Mme Jeannine **HENRY-DIESNIS**, présidente honoraire du comité d'Équerdeville (Manche)
- M. Claude **SALONI**, président du comité (Pyrénées-Orientales)

Rectificatif :

Dans la revue 528, chapitre nécrologie, nous avons annoncé le décès de M. Roger Mercadier à Muret (Haute-Saône). Il fallait lire Haute-Garonne. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de cette erreur



LA PAGE DU RELAIS SACRÉ

Ambassadeur de la Flamme sous l'Arc de Triomphe Flamme de la Nation

5 novembre 2022 : Le Doulieu (Nord)

Très belle cérémonie intergénérationnelle organisée par le comité du Souvenir Français et la municipalité.

7 lampes tempête pour 7 communes ont été allumées au flambeau ainsi que 15 bougies.

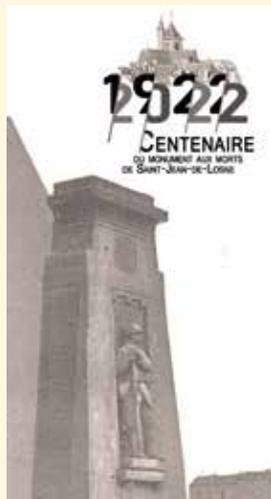


7 novembre 2022 : Les Gonds (Charente-Maritime)



13 novembre 2022

Saint Jean de Losne (Côte d'Or) Centenaire du monument aux morts



RAPPELS

Chapitre « Dans nos délégations »

La différence avec la chronique des comités : un résumé court , rappelant la raison historique qui a suscité l'intérêt de la cérémonie ou manifestation dans le département.

Dans certains cas, il est utile d'expliquer le pourquoi de cette cérémonie du souvenir.

Nous vous rappelons une fois encore que :

1. Les textes envoyés pour la chronique des comités ou pour des articles, doivent être type document WORD.
2. Que les photos de préférence envoyées en pièces jointes, doivent être du format JPEG ; photos d'action, de préférence à des photos statiques devant un monument ou un car.
3. Nous ne passerons plus de textes qui résument des activités ayant dépassé six mois. Nous informons les lecteurs sur des cérémonies ou activités des comités. Il est fâcheux de mentionner une cérémonie de janvier dans la revue d'octobre.
4. Les textes doivent être écrits par le président du comité ou quelqu'un de son bureau et ratifiés par le délégué général. Les articles de journaux sont refusés ainsi que les textes déjà parus dans d'autres revues.
5. Les textes sont mis dans la revue par ordre d'arrivée. Lorsque les pages destinées à la chronique des comités sont remplies, les articles reçus passeront dans la revue suivante.
6. Nous vous demandons de ne pas écrire les noms propres en majuscules.
7. **Les textes et photos doivent être envoyés soit par courrier postal, soit par mail à l'adresse courriel de la revue :**
revue@souvenir-francais.fr

Nous vous remercions de ne pas envoyer vos textes et vos photos simultanément à revue et communication. Cela nous complique le travail et risque de provoquer des doublons.
Nous vous remercions à l'avance de tenir compte de nos demandes.

LISTE DES ABONNÉS

Merci d'avance à nos abonnés de bien vouloir signaler leur changement d'adresse afin que de nombreuses revues ne retournent pas au siège.

Chronique de Comités



26 - DRÔME

Le 1^{er} régiment de Spahis est stationné au quartier Baquet à Valence. Le 30 juin a été inaugurée une crypte en mémoire du millier de spahis morts pour la France. Une souscription avait été lancée pour une stèle à poser dans cette crypte. En granit massif de deux mètres de haut et pesant près de sept-cents kilos, elle coûtait quinze mille euros. La délégation de la Drôme du Souvenir Français, aidée par les différents comités du département, a contribué à hauteur de deux mille euros. Lors de l'inauguration en présence du corps préfectoral et des élus, le Souvenir Français était représenté par Didier Fabre et Michel Brault, respectivement président et vice-président du comité de Valence.



49 - MAINE ET LOIRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Le 24 septembre a été créé officiellement le comité des Basses vallées angevines. Rassemblés autour du monument aux morts de Soulaire-et-Bourg, tous les participants se sont réjouis du renfort apporté par le Souvenir Français, à l'action des associations combattantes, et du nouvel élan qu'il promet. Étaient présents à cette cérémonie : le colonel Geay, chef de corps du 6^e régiment du génie, M. Bancourt, vice-président de la Région Pays de la Loire, Mme Behre-Robinson et M. Rimbault, Conseillers départementaux, M. Coste, président des anciens combattants de Soulaire-et-Bourg, les porte-drapeaux, les adhérents et habitants des communes environnantes.

Cette création, sous la présidence de Philippe Kersimon, va permettre de poursuivre l'effort d'audit des

cimetières engagés par les autres comités du département. Le Maine-et-Loire qui comptait trois comités en 2019, en compte désormais sept.

50 – MANCHE VALOGNES



En concertation avec la mairie de Valognes, le comité organisa pour la deuxième année consécutive la cérémonie du souvenir, ce 1^{er} Novembre 2022. M. Rodriguez se porta une nouvelle fois volontaire pour effectuer la quête devant le cimetière Saint-Malo. Nous savons, d'ores et déjà, que la recette sera supérieure à celle de 2021 ce qui nous encourage à encore plus de mobilisation. Les associations patriotiques déposèrent des gerbes accompagnés de porte-drapeaux. La gerbe du Souvenir Français fut déposée par Mme Huichard, vice-présidente du comité, accompagnée de Walfrid Hamel et de Luis Giot. La cérémonie se poursuivit devant la stèle puis l'obélisque érigés à la mémoire des victimes civiles de Valognes et du canton. Les gerbes furent déposées par M. Coquelin, maire de Valognes et Mme Castelein, conseillère départementale. Mme Nicolle-Huichard ne manqua pas de rappeler les missions essentielles du Souvenir Français. Puis, elle rendit hommage à tous les « Morts pour la France », qu'ils soient Français ou

étrangers et à toutes les victimes innocentes de chaque conflit.



52 – HAUTE-MARNE CHATEAUVILLAIN



Ange Rotilio, âgé de 98 ans a porté le drapeau « Rhin et Danube » pendant de nombreuses années.

Légionnaire de la Seconde guerre mondiale et italien d'origine, arrivé en Haute-Marne à l'âge de deux ans, en 1944 il s'engage dans la première armée française du Général de Lattre de Tassigny.

Le Collège de Chateaufvillain qui se voit confier ce drapeau en est très fier.

Cette passation s'est déroulée le 18 novembre au collège. Pour les trois années à venir, huit élèves des classes Défense se relayeront pendant les différentes cérémonies mémorielles pour présenter ce drapeau.

Etaients représentés : l'Education Nationale, le 61° RA, le Souvenir Français (Roland Belbezier, Evelyne Noirot, Daniel Marchal, Pascal Girardot), la Médaille militaire, l'ONAC, la Mairie de Chateauvillain, la famille de M.Rotilio, les membres de l'établissement.

59 – NORD SECLIN



Daniel Dumez, vice-président de notre comité nous a quittés le 5 septembre 2022 dans sa 71° année. Daniel était Garde d'Honneur de Notre-Dame de Lorette. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 10 septembre en l'église St Vaast d'Armentières. La délégation du comité de Seclin était représentée par MM. Hut, président du comité, Lescaux, président honoraire, Valenton, porte-drapeau, Mme Van Der Syype, MM. Cousin et Bascour. Une importante délégation de l'Association du monument de Notre Dame de Lorette était présente à cette messe de funérailles ainsi que des représentants des associations patriotiques françaises et belges avec leurs drapeaux.

L'engagement de Daniel au Souvenir Français a révélé ses valeurs patriotiques, morales et son

sens aigu du devoir. Il était plein d'humour au grand cœur, juste et toujours très attentionné. Nous conserverons de lui l'image d'un ami courageux et généreux.

68 – HAUT-RHIN MULHOUSE

Hommages rendus par la section jeunes du Souvenir Français de Mulhouse sous la houlette de Mme Hottinger responsable jeunesse entourée des jeunes du lycée Roosevelt et Kennedy , des partenaires Jeunes Sapeurs-Pompiers sur le thème : " faire mémoire, pour la Paix."

Après la Marseillaise chantée par les jeunes, ces derniers ont déposé 70 fleurs en hommage à nos soldats d'hier et d'aujourd'hui. En présence notamment de M. le ministre délégué Becht, Mme Lutz, maire de Mulhouse et M. Charrier, sous-préfet ainsi que les représentants des associations patriotiques et les porte-drapeaux.



75 – PARIS PARIS 16°

A l'initiative de M. Jean-Pierre Razafy Andriamihaingo, ancien ambassadeur de Madagascar en France, chaque année des cérémonies

d'hommage exceptionnel aux combattants malgaches des deux guerres mondiales, se tiennent notamment devant la stèle dédiée à la fraternité d'armes franco-malgache dans les jardins du Ranelagh sur le 16^e arrondissement. Le 26 novembre 2022, une gerbe a été déposée par Mme Chanel, présidente du comité du Souvenir Français en présence des portedrapeaux de Madagascar et du comité du 16^e ainsi que de M. Rija Olivier Rajohnson, Ambassadeur de Madagascar en France.



76 – SEINE -MARITIME **CAUX AUSTREBERTHE**

À la suite d'un dossier qui a été constitué par M. Lefaux, Président du comité, il y a environ deux ans, à une enquête qui a été menée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dossier défendu devant la commission régionale du patrimoine et de l'architecture le 10 mai 2022 par M. Lefaux, le préfet de la région Normandie a inscrit au titre des monuments historiques, le monument aux morts de Pavilly, place Général de Gaulle, par un arrêté du 29 juillet 2022.

Rappelons que Jean Maillard, maire de Pavilly durant la première guerre mondiale, avait lancé une

souscription publique en 1916 pour ériger ce monument qui fut confectionné par un sculpteur de renom, Alphonse Guilloux (1852 – 1939), professeur à l'école des beaux-arts de Rouen. Inauguré le 4 août 1918, trois mois avant l'Armistice, il est le premier monument aux morts sculpté de ce conflit.



78 – YVELINES **BAILLY-YVELINES**

A la demande de la mairie de Bailly, notre Comité Bailly-Yvelines a fait appel aux Aventuriers de l'Histoire qui ont organisé à la bibliothèque Georges Lemaire, le 9 novembre, une animation pédagogique pour les enfants du Centre de loisirs sur la guerre de 1914–1918. A l'exception du « prévôt français », ils portaient la tenue de l'armée italienne de l'époque. Les Italiens étaient alors nos alliés. Les Aventuriers de l'Histoire ont ensuite participé à la cérémonie du 11 novembre et ont animé, au Trou d'Enfer, un hôpital de campagne italien pendant cette

Grande Guerre. entre 1874 et 1881. Nous remercions les organisateurs de la mairie et les Aventuriers de l'Histoire pour cette belle et émouvante représentation.



79 – DEUX-SEVRES

La section du Souvenir Français de Thouars, en Deux-Sèvres, se mobilise pour le renouveau mémoriel. Les tout jeunes d'écoles primaires sont venus assister en nombre, accompagnés de leurs parents, à la cérémonie du 11 novembre. La mise en place du passeport du civisme, label national déjà adopté par plus de 300 villes, avec l'appui de la ville et de la communauté de communes du thouarsais a porté ses fruits : Chaque enfant présent faisant valider son passeport par la vice-présidente du Souvenir Français. Les enfants ont également déposé une rose au pied du monument aux morts, action initiée par la municipalité de Thouars. Nous avons là les acteurs du renouveau mémoriel pour la mise en lumière de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Une belle action a été réalisée conjointement avec la Société d'Histoire d'Archéologie et des Arts du Pays Thouarsais (SHAAPT)

qui a octroyé un don au Souvenir Français des sections d'Airvault et de Thouars correspondant au reversement des droits d'auteur de l'ouvrage édité sur les événements de la guerre en Juin 1940 en Nord Deux-Sèvres.



80 – SOMME CORBIE VAL DE SOMME

Des jeunes garçons ou filles adhèrent au Souvenir Français et sont volontaires pour porter un drapeau. A Corbie, lors des cérémonies commémorant la libération de la ville le 31 août 1944, deux très jeunes adhérentes, Lana et Isméry, ont fièrement défilées en tête des 7 porte-drapeaux dont 2 sont membres du Souvenir Français. Lana porte le drapeau jeune FNAME OPEX, Isméry, sa sœur, celui des jeunes du comité de Corbie Val de Somme.





DONS ET LEGS

Vous connaissez Le Souvenir Français, fondé en 1887 et reconnu d'utilité publique depuis le 1^{er} février 1906, sa belle devise :



**« A nous le souvenir,
à eux l'immortalité »**

et ses missions essentielles d'entretenir et de fleurir les sépultures des morts pour la France, des monuments et stèles érigés à leur gloire, mais aussi d'organiser des actions de mémoire et de transmettre aux jeunes générations la connaissance

de l'histoire de France, le sens des valeurs et la reconnaissance envers ceux qui, par leur sacrifice, leur permettent de vivre dans un pays libre.

Le Souvenir Français finance ces actions grâce à ses adhérents et donateurs. Grâce à votre soutien, il poursuit inlassablement son œuvre.

**Nous avons besoin de votre générosité
Legs, don d'argent, donations de biens, assurance-vie
pour une cause qui vous tient à cœur.**

Reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez pour les dons d'argent d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

De plus le Souvenir Français est en capacité de prendre la gestion gratuite de la tombe des légataires qui n'auraient plus de descendants.

Pour plus d'informations sur les diverses modalités de transmission de votre patrimoine à notre association, vous pouvez écrire à Joëlle Charlier, conseiller auprès du Président, relations notaires et testateurs, au siège national du Souvenir Français, 20 rue Eugène Flachet, 75017 Paris ou courriel : legs@souvenir-francais.fr (échanges traités dans la plus grande confidentialité).

RÉCOMPENSES ACCORDÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Liste arrêtée du 1^{er} SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2022

*VBL : Vermeil avec Bélière Laurée - **DH : Diplôme d'Honneur - ***CH : Cravate d'Honneur

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
AVIGNON		M. SENEJEAN Jean-Louis	Bronze	M. VILETTE Jean-Luc	Bronze
M. TRICOIRE Christian (DG85)	VBL*	M. DUPIRE Daniel	Bronze	CHARENTE MARITIME	17
M. CARON Henri (DG02)	Vermeil	M. RAINERO Bernard	Bronze	M. DUPONT Hubert	Vermeil
M. TRON Alain (DG05)	Vermeil	M. THOMPSON Florian	Bronze	M. WOHMANN Pascal	Bronze
M. PAUTHE Jean-Luc (DG07)	Vermeil	M. BESOMBES Vincent	Bronze	M. BAUDIN Claude	Bronze
M. SOLOFRIZZO Pascal (DG54)	Vermeil	BOUCHES DU RHÔNE	13	M. BOULAIRE Jean-Patrick	Bronze
M. PITZ André-Victor (DG55)	Vermeil	M. GARCIA Albert	CH***	M. DAUNAS Daniel	Bronze
M. ILLICH Alain (DG83)	Vermeil	M. CHARLET Jane	VBL*	Mme DAUNAS (née Mesnard) Dany	Bronze
M. NEUILLET Richard (DG89)	Vermeil	M. ANTONINI Claude	VBL*	Mme FERRAGU Chantal	Bronze
		Mme GAGNE Grace	VBL*	Mme PASQUINI Yvonne	Bronze
		Mme DENIS Claudine	Vermeil		
ALLIER	03	M. BALESTRIERI Pierre	Vermeil	CHER	18
M. DESCHAMPS Robert	VBL*	Mme TARDIF Laure	Argent	Mme FOUASSIER Marie-Claude	Bronze
M. CELSE Jean-Claude	Argent	M. FALCONE José	Argent	M. MABILAT Jérôme	Bronze
		Mme BENOUIEL Maryline	Argent	M. DELHOME Lionel	Bronze
ALPES DE HAUTE PROVENCE	04	M. VANDERLENNE Jean-Claude (fils)	Argent	M. LEGAL Joël	Bronze
M. PUGEAU Bernard	VBL*	Mme SCHAREINA Monique	Argent	Mme CHOLLET Marie-France	Bronze
M. SCHUCK Bernard-Marie	VBL*	Mme LHERMILLER Denise	Argent	M. SAUMON Bernard	Bronze
M. AVARGUES Marcel	Bronze	Ecole Edouard Vaillant	Argent	M. CHOLLET Jacques	Bronze
M. BEGLIOMINI Henri	Bronze	Mme GOYET Mireille	Argent	M. PACINA André	Bronze
M. LARTIGUE Jacques	Bronze	M. VOIRIN Aurélien	Bronze	CÔTES D'ARMOR	22
Mme USSEGLIO VERNA Elyse	Bronze	M. SPIGEL Jean-Jacques	Bronze	M. MOLINA Georges	Argent
		Mme MOURLON Lilianne	Bronze		
ALPES MARITIMES	06	M. MALATIER Philippe	Bronze	DOUBS	25
M. FABRE André	CH***	Mme KINDA Lucette	Bronze	M. ALI Jean-Marie	CH***
M. MARCHESOU Jean-Frédéric	VBL*	Mme GEULIN Pascale	Bronze	M. VEROT Jean-Pierre	Argent
M. DJEROUROU Abdelkader	Vermeil	M. GASPARO Christian	Bronze	M. SIMON Marcel	Argent
M. PELLEGRIN François	Bronze	M. DEPETRO Jean	Bronze	M. BOUILLAUD Serge	Argent
<u>Additif revue 527 (Juillet 2022)</u>		Mme DE FIGUEIREDO Christiane	Bronze	M. BENOIT Dominique	Argent
M. FRACHISSE Jean	Argent	Mme COT Francine	Bronze	M. FERRY Jacques	Argent
Mme FERUCCI-FEIGENSPAN Marie-Pierre	Argent	M. BRIZARD Noël	Bronze	M. PETIT Stanislas	Argent
M. BORIES Philippe	Bronze	M. BOURNET Pierre	Bronze	M. BRUN Jean-Marie	Argent
M. CHALUMEAU Denis	Bronze	M. BOURDY Jean-Claude	Bronze	Mme VERDY Marie-Claude	Argent
M. DALMORO Christian	Bronze	Mme ARNAUD Marie-José	Bronze	M. VUILLEMEZ Jacques	Argent
Mme DUPRE Marie Dominique	Bronze	M. AMBAN Serge	Bronze	Mme BENOIT Emilie	Argent
M. DEREGEL Stéphane	Bronze	M. CAUVARD Claude	Bronze	M. BENOIT Maxime	Argent
M. DURST Marc	Bronze	M. CERVERA Louis	Bronze	Mme MARPAUX Laurence	Argent
Mme PASCAL Chantal	Bronze	M. DEVILLA Hyacinthe	Bronze	Mme DORMOIS Christiane	Bronze
Mme DUHALDE-GUIGNARD Française	Bronze	M. FINAZZI Mathis	Bronze	Monsieur le Maire BÔLE Cédric	Bronze
M. PELISSIER Roger	Bronze	Mme LOPEZ Gisèle	Bronze	M. LAMBERT Bernard	Bronze
M. PELISSIER Robin	Bronze	M. MOUCADEL Lucien	Bronze	Mme MOREL Marinette	Bronze
M. PALLANCA Alain	Bronze	M. VERNHETTES Vincent	Bronze	M. CLAUSSÉ Jean-Jacques	Bronze
M. GUIZOL Gilbert	Bronze	M. VERONA Jean-Louis	Bronze	M. MIDOT Bernard	Bronze
M. JOUDON Bernard	Bronze	CALVADOS	14	M. JOSSELINE Alain	Bronze
Mme BELLIEUD Hélène	Bronze	Mme VILETTE Christelle (née Gryeskiewicz)	Bronze	Mme BENOIT Nathalie	Bronze
AVEYRON	12			Commune de Médière	Bronze

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
<u>Erratum revue 528</u> M. ANANIA Pierre	Vermeil	M. REUILLON Daniel	CH***	M. CATTIN Bruno	Bronze
<u>Additif revue 525 (Janvier 2021)</u> M. BILQUEZ Jean	CH***	M. GÉNICHON Gérard	VBL*	M. GIRAUD Jean-Michel	Bronze
M. MOUQUAND Gilles	Vermeil	M. HAMONIC Marcel	Vermeil	Mme ARGOUÉ Marinette	Bronze
M. ISELI Olivier	Vermeil	M. SAMAIN Jean-Claude	Vermeil	Mme PICHON Colette	Bronze
Mme BILQUEZ Gisèle	Vermeil	Mme GIRAUDON Isabelle	Argent	M. DOUCHET Christophe	Bronze
Mme PICAUD Chantal	Argent	M. QUESNEY Yves	Argent	M. RAVIER Jean-Philippe	Bronze
Mme TOURRET Monique	Argent	M. DOUCET Daniel	Argent	Mme BOUCHAYER Mauricette	Bronze
Mme COURTEJAIRE Joëlle	Argent	M. DELANEAU Jean-Luc	Bronze	Mme ARNAUD Ginette	Bronze
Asso. Batterie Fanfare Municipale des sapeurs pompiers de Besançon	Argent	M. HEUZÉ Gérard	Bronze	M. CLOT Jean-Marie	Bronze
Mme LOMBARD Colette	Argent	ISÈRE	38	M. FEUGIER Jean	Bronze
M. PARIS Daniel	Bronze	M. DEMENTHON François	VBL*	M. ALLARD-LYONNE Serge	Bronze
M. BARBE Nicolas	Bronze	M. BLAY René	VBL*	M. BOURNE-BRANCHU Bernard	Bronze
M. DREYFUS Laurent	Bronze	Mme VEYRE Christiane	Vermeil	M. BUISSON Alain	Bronze
Mme PEA Colette	Bronze	M. SÉGUINOT Yvon	Vermeil	Mme MICCHICHE Philippine	Bronze
M. ROUX Serge	Bronze	M. BOIS Eric	Argent	M. ROSAND Jocelyn	Bronze
M. VIEILLE Claude	Bronze	M. FUGIER André	Argent	Mme GONIN Paulette	Bronze
M. VUILLEMIN Jean-Paul	Bronze	M. ROBIN-RIVOIRE Michel	Argent	M. REVERCHON Charles	Bronze
Mme BAVEREY Geneviève	Bronze	M. LAQUAZ Gérard	Argent	M. DETERDING Jean-Claude	Bronze
M. BAVEREY René	Bronze	M. SAUNIER Georges	Argent	Mme GEORGES Danielle	Bronze
M. TERRIER Martial	Bronze	M. GIUSTINI Joseph	Argent	Mme CARTIER Stéphanie	Bronze
M. VAUFREY Pierre	Bronze	M. JAY Gilbert	Argent	M. EMPTAZ-COLLOMB Roger	Bronze
M. BARRAND Fabrice	Bronze	M. MATHIEU Jean-Marie	Argent	M. BOUCHE Rémy	Bronze
M. PHILIPPE Jean-Marc	Bronze	M. SYLVAIN Maurice	Argent	LANDES	40
Mme BAZIN Murielle	Bronze	M. MARMILLON Louis	Argent	M. RUIZ GARCIA Luis	VBL*
Mme FERRAND Lena	Bronze	M. GELLY Edmond	Argent	M. VIELLE Jean-Luc	Bronze
M. GRENOT Didier	Bronze	M. GERMAIN Jean-Noël	Argent	M. VALENTI Jean-Pierre	Bronze
M. CODA Philippe	DH**	M. PICHON-BOMBENOIT Robert	Argent	Mme TORIBIO Marina	Bronze
M. VUILLEMOT Cédric	DH**	Mme JIMENEZ Eliane	Argent	M. BLANC Jean-Pierre	Bronze
M. CHARPENTIER Guillaume	DH**	M. JIMENEZ Antoine	Bronze	LOIRET	45
FINISTÈRE	29	Mme CADOUX Marie-Claude	Bronze	Mme LARRIVÉ Jocelyne	Vermeil
M. CALVEZ Jean	Vermeil	M. RIOTTE-COMBELLES Charles	Bronze	Mme PEYROT Nadine	Bronze
M. MÉLEARD Alain	Argent	M. MOINE Lucas	Bronze	M. CHAUMERON Daniel	Bronze
Mme HILL Danièle	Bronze	M. FUEGA Kévin	Bronze	M. GUILLEMAIN Roland	Bronze
M. AVELOT Jean	Bronze	M. O'CONNELLY Guilhem	Bronze	M. LORIN Frédéric	Bronze
GIRONDE	33	M. CHOUANE Alexandre	Bronze	M. ROSSIGNOL Gabriel	Bronze
Mme MANON Jocelyne	Argent	M. GUENON Vincent	Bronze	M. DUUVIVIER Georges	Bronze
M. CHEVERRY Robert	Bronze	M. GERMAIN Bastien	Bronze	LOT ET GARONNE	47
M. INGREMEAU Jean	Bronze	Mme BUISSON Coralie	Bronze	M. CERIOLI Jean	VBL*
Mme PENAUD Marie-Thérèse	Bronze	Mme ALLEON Perrine	Bronze	MAINE ET LOIRE	49
M. GELLIE André	Bronze	M. CHARBONNEL Pierre	Bronze	M. SOULARD François-Marie	Argent
Mme DIRAN Fabienne	Bronze	M. LE MOUËL René	Bronze	M. CESBRON Jean-Gaël	Argent
Mme JOINT Frédérique	Bronze	M. GUILBERT Patrick	Bronze	MANCHE	50
HÉRAULT	34	M. GARIN Emilien	Bronze	M. LECREPS Roger	CH***
M. SOTO Jean-François	Argent	M. PAILLAR Patrick	Bronze	Mme OUDOT Martine	Argent
M. VAUCQUIER Daniel	Argent	Mme CHEVALIER Marguerite	Bronze	M. OUDOT Roland	Argent
M. ARNAUD Frédéric	Bronze	M. BARDOT Christian	Bronze	M. ROLLO Joël	Argent
Mme AUSSEL Michèle	Bronze	Mme SYLVAIN Claude	Bronze	M. MOISE-MIJON Michel	Argent
M. SANCHEZ André	Bronze	Mme CHAZOTTE Geneviève	Bronze	M. TOSTAIN Nicolas	Argent
M. VAILLANT Christophe	Bronze	M. MARCHAND Bernard	Bronze	Mme LE GALLOIS Yvette	Argent
INDRE	36	Mme BAYLE Cyrielle	Bronze	Mme LEJEUNE Emmanuelle	Argent
M. GIRAULT Michel	CH***	Mme CLAVEL Josette	Bronze	M. BERTAUX Daniel	Bronze
M. MORIN Louis	CH***	M. GALLIEN-GUEDY Patrick	Bronze	M. MARTIN Frédéric	Bronze
M. PLAT André	CH***	M. JAYET-LA VIOLETTE Roger	Bronze	Mme BRUN Cécile	Bronze
		M. MEUNIER-CARUS Bernard	Bronze	M. BRUN Bernard	Bronze
		M. PAULAUD André	Bronze	Mme DEWOGHELAERE Georgette	Bronze
		M. FAVRE-VERAND Jean	Bronze		
		M. SERVAGE François	Bronze		
		M. CLEYET-MERLÉ Michel	Bronze		

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. GODEY Georges	Bronze	M. SERLOOTEN Jean-Claude	Vermeil	M. WACK Bernard	Bronze
Mme HINET Renée	Bronze	M. SALOMEZ Daniel	Vermeil	M. MITTELHEISSER Martin	Bronze
M. HINET René	Bronze	Mme HUART Marie Paule	Vermeil	RHÔNE	69
M. LENORMAND Denis	Bronze	M. DONNEZ Marc	Vermeil	M. PAPOT Henri	Vermeil
M. LEFRANÇOIS Georges	Bronze	Mme SCHEERS Lola	Argent	M. MAISONNEUVE Jean	Vermeil
M. LEPIGEON Pierre	Bronze	M. SCHEERS Claude	Argent	M. BONNEFOND Jean-Noël	Argent
Mme LERIBAUT Francine	Bronze	M. BRUTIN Claude	Argent	M. DEZAYE Gabriel	Argent
M. ROSSELL Franck	Bronze	Mme MOENS Jeanne	Argent	M. GARDET Jean-Marc	Argent
Mme STEVENIN Colette	Bronze	M. ROQUETTE Bruno	Argent	M. LACHIZE Michel	Argent
M. VIGET Fabien	Bronze	M. LOMEL Jean-Paul	Argent	M. LOPES Fabrice	Argent
MARNE	51	M. DELCENSERIE Jean-Marie	Argent	M. BEDIN Michel	Bronze
M. VAN GYSEL Denis	Bronze	M. DEBAENE Noël	Argent	M. CHUZVILLE Lucien	Bronze
Mme GUYOT Christiane	Bronze	Mme DEBAENE Margaret	Argent	M. CHAIZE Jean	Bronze
M. DUPRÉ Franck	Bronze	M. DUBOIS Bernard	Bronze	M. BERGER Gilles	Bronze
M. PINARD Dominique	Bronze	M. LEPEZ Jean-Jacques	Bronze	Mme L'AUVERGNAT Irène	Bronze
M. BOURGEOIS Eric	Bronze	M. DUPRET Yves	Bronze	PARIS	75
M. LELONGT Bernard	Bronze	Mme DEBAISIEUX Monique	Bronze	M. BURETTE Yannick	Bronze
M. THIMOND Jean-François	Bronze	M. le Maire Alain GONCE	Bronze	Mme DE PAULIS Thérèse	Bronze
M. RONDEAU Bernard	Bronze	M. MOYEN Gilbert	Bronze	Mme GAUDELET Valérie	Bronze
M. GATELET Jacques	Bronze	M. JORDA Michel	Bronze	SEINE ET MARNE	77
M. KOEHL Ernest	Bronze	PUY DE DÔME	63	M. ALINC Maurice	VBL*
MEURTHE ET MOSELLE	54	M. BOULINGUEZ Henri-Bernard	Bronze	M. BOURZEIX Bernard	VBL*
M. CHARBONNOT Claude	Vermeil	M. PORMENTE Yann	Bronze	Mme DAUBARD Marie-Laure	Vermeil
Mme HUMBERT Maryse	Vermeil	BAS-RHIN	67	M. CORDIER Christian	Vermeil
M. JOÛÉ Jean-Noël	Vermeil	M. HUBER Alfred	CH***	M. DAUBARD Eric	Vermeil
M. CLÉMENT Jean-Pierre	Vermeil	Mme HINCKER Mireille	CH***	M. LEVERIS Nicolas	Argent
M. BILLAND Gérard	Argent	M. BALL Léon	VBL*	Mme CHARLIER Joëlle	Argent
M. HURPEAU Jean-Pierre	Argent	M. VELTEN Ernest	VBL*	Mme AMART Brigitte	Bronze
M. TANNER Christophe	Bronze	M. KOEGLER Georges	VBL*	M. AMART Dominique	Bronze
M. VILAIN Daniel	Bronze	M. WOLFER Gérard	VBL*	M. BILLARD Franck	Bronze
MOSELLE	57	M. BEYL Gilles	Vermeil	Mme DIEL Annie	Bronze
M. GRASSE Jean-Marie	CH***	Mme WOLFER Marie-France	Vermeil	M. RUCHETON Claude	Bronze
Mme BOTTICHE Marie-Jeanne	CH***	M. EPHRITIKINE Marc	Vermeil	YVELINES 78	
M. BURCKHARD Antoine	VBL*	M. SCHNEPF Philippe	Vermeil	M. CHEVALLIER Marcel	VBL*
M. BENA Gilbert	VBL*	M. SIGRIST Benoît	Vermeil	Mme TABACOVICI Mircéa	VBL*
M. AUBERTIN Jean-Claude	Vermeil	M. BLANCHARD François	Vermeil	M. BOUCHER René	Vermeil
M. MANGIN Eric	Vermeil	Mme WACK Marie-Thérèse	Vermeil	Mme ZANN Clarisse	Vermeil
M. BLANCHARD Georges	Vermeil	M. CERVONI Sauveur	Vermeil	M. JOLY Pascal	Argent
M. DAVID Christian	Vermeil	M. SEILER Richard	Vermeil	M. VALLEE Jacques	Argent
M. BURTARD Jean-Marie	Argent	Ville de Molsheim	Argent	M. FRUGIER Guy	Argent
M. DESINDE Michel	Argent	M. RUDLOFF François	Argent	M. SCULAC Yvan	Argent
M. SCHOUMACHER Ernest	Argent	Mme SCHWAB Muriel	Argent	M. MERCIER Claude	Argent
M. BECKER Aurélien	Argent	M. BOUTTIER Marcel	Argent	M. SEGUIN Bernard	Bronze
M. PENNERAT Daniel	Argent	M. FISCHER Guy	Argent	M. MAHIEUX Davy	Bronze
Mme AUBRIOT Yvonne	Argent	M. GEHRES Christophe	Bronze	M. CHEVALLIER DE KOKER Florian	Bronze
M. CLAVIER Eric	Bronze	M. LANGENBRONN Claude	Bronze	Mme MONGRUEL Inès	Bronze
Mme ROUHOU Céline	Bronze	M. VAUTRIN Eric	Bronze	M. CHEVALIER Michel	Bronze
Mme WASSON Marie José	Bronze	M. SCHMITT Claude	Bronze	M. PASTURAUD Jean	Bronze
M. ANTOINE Julien	Bronze	M. LESNES Fabrice	Bronze	M. FORTIN Dominique	Bronze
M. CONDERAZE Jean	Bronze	Mme MARECHAUD Annie	Bronze	M. PASQUALETTO Bernard	Bronze
M. LALLEMANT Gérard	Bronze	M. LUDWIG Gabriel	Bronze	M. LEGOIS Laurent	Bronze
M. BLAISE Roger	Bronze	M. LUDWIG Baptiste	Bronze	M. PAGE Justin	Bronze
NIÈVRE	58	M. STAUDER Lilian	Bronze	M. ESPINASSE Patrick	Bronze
Mme GOURY Régine	Bronze	M. SCHNEIDER Serge	Bronze	Mme KEYAERT Annette	Bronze
Mme LAMBERT Michel	Bronze	Mme KIEFFER Simone	Bronze	M. TROCHET Stanislas	Bronze
NORD	59	M. CABUT Jean-Pierre	Bronze	M. FELICULIS Georges	Bronze
		M. SCHICKELE Jean-Luc	Bronze		
		M. BRANGER Guy	Bronze		

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
TARN ET GARONNE M. GONGORA Fernand M. BEYLIER Thierry M. ROLS Daniel	82 Argent Argent Bronze	M. RIGOULET Victor M. SILVERT Raoul M. VANDENABEELE Alphonse	Bronze Bronze Bronze	Mme LADURE Héléne Mme BARATE Françoise Mme BLANC-MOÛETTE Janine M. BROTONS Michel M. CARON François M. COURTES Thierry M. GARCIA Christian M. HENNER Jean Philippe M. MNED Daffer M. MOLINERO Quentin M. MONTCHAL Pierre M. TIXADOR Gilles M. ZALTSMAN Frédéric	Argent Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze
VAR M. GELLY Henry M. SEMENTERY Michel	83 VBL* Bronze	HAUTE-GARONNE M. GAILLAQUET Jacques M. LAFFOND Jacques M. MAS Alain M. ORLIAC Paul M. SALNIKOFF Jean M. SIMON André Mme BARON Daniëlle M. DUBAC Ivan M. DUCLOS Jean-Yves M. GUERS Emile M. LACOUZATTE Didier Mme MIGNON Marie-Louise M. SILVESTRIINI Joseph	31 Argent Argent Argent Argent Argent Argent Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze	HAUTE SAVOIE Mme MARIN Catherine SARL LA TOUR	74 Bronze Bronze
VAUCLUSE M. ALLEMAND Alain M. MATHIEU Marcel M. MAGRO Pierre-Jean M. VIENNE Thierry M. MARCON Pierre M. BELOT Olivier M. BURGEAT Valentin M. MONIER Francis	84 VBL* Vermeil Vermeil Bronze Bronze Bronze Bronze	GERS Mme ARILLA-MOULINOUX Sylvie M. AILLET Christophe	32 Bronze Argent	SEINE MARITIME Mme Danièle CAPOT M. FOSSE Jean Claude Mme GUILLOUET Daniëlle Mme MARIE Marie France M. LECOUTEUX Jean-Guy M. LEGRAND Jean	76 CH*** Argent Argent Argent Bronze Bronze
YONNE M. MONARCHI Patrick M. JACQ Jean-François M. PLUMEL Jean-Marie	89 Bronze Bronze Bronze	JURA M. WOLFF Albert M. THIEBAUT Pierre M. BODIN Michel M. MITTOINE Jean-Charles M. SORDET Michel M. MIGNOT Patrice M. GREA Gérard	39 VBL* VBL* VBL* Vermeil Bronze Bronze Bronze	TARN M. BOURGEADE Jean-Claude M. ESQUERRE Jean	81 Argent Argent
HAUTS DE SEINE M. SECHET Philippe	92 Vermeil	LOIR ET CHER M. BOUTILLON François Mme LESECC Valérie-Yvonne Mme GIOT Françoise	41 VBL* VBL* Argent	VENDÉE M. BRELET André M. GAUDUCHEAU Ernest M. PLESSIS René M. KARMANN Jean-Pierre M. MORIVAL Laurent Mme CHARON Marina	85 Vermeil Vermeil Argent Bronze Bronze Bronze
SEINE SAINT DENIS M. BENHAROUS Daniel Mme LEPORCO Maria M. LEPORCO Serge M. BARRET Denis M. LHUILLIER Jacques M. DUFOUR Jacques M. LUCIU Dimitri M. LUCIU Nicolas	93 Argent Argent Argent Bronze Bronze Bronze Bronze	HAUTES PYRÉNÉES M. RESSEGAIRE Guy M. STULZ Jacques M. HERY Roger Mme GUTIÉRREZ Marie-José M. MIRAMONT René Mme QUINTALLET Laurence M. QUINTALLET Jacques M. TROMEL Marc M. GONDONI Hugues M. PONTICELLI André M. COELHO Auguste M. IGAU Goerges	65 VBL* VBL* Vermeil Vermeil Argent Argent Argent Argent Argent Bronze Bronze	VOSGES M. FELTEN Jean Mme CLEMENT Josette M. HUBRECHT Thierry Mme MAILLARD Françoise Mairie de CHAMAGNÉ Mairie de CHARMES Mme HONORE Martine M. LENER Pascal Mme BLOSSÉ épouse KOBLE Colette M. JITTEN Jean-Claude Mme TOFFIN Nathalie	88 VBL* Vermeil Vermeil Vermeil Argent Argent Argent Argent Bronze Bronze Bronze
VAL D'OISE Mme EISENBACH HAVERLAND Frania M. FAMIN Michel M. FERREIRA DE CASTRO Miguel M. CELIN Damien M. BOUCHER David M Le Maire STREHAIANO Luc M Le Maire BRUN Thierry M Le Maire FARGEOT Daniel	95 CH*** VBL* Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze	PYRÉNÉES ORIENTALES M. ALIS Emmanuel M. BERNASCONI Charles M. BOULBET Louis M. PUIG Louis M. ABRIBAT Gérard M. ALIS Yves Mme BOULBET Anne M. CAMPILLO Yves M. GAUCHOT Patrick	66 CH*** Vermeil Vermeil Vermeil Argent Argent Argent Argent Argent	AUTRICHE M. HAUER Mag. Wolfgang M. HAFNER Gerhard M. GÖSCH Erich M. SCHUHBÖCK Peter Mme LEHNER Leonore M. LHÔTE Patrick M. JUNGWIRTH Prof Kurt M. LECHENAUER Dr Peter	Vermeil Argent Argent Argent Bronze Bronze Bronze Bronze
AUDE Mme BETTENS Josette M. COLLIN Gérard M. MENDOZA Jean M. SAIGNE Bruno	11 VBL* VBL* VBL* Vermeil				
DORDOGNE M. DUFAU Francis M. ZACCARON Arnaud Mairie MONFAUCON M. AUDEBERT Jean-Louis M. BAUCHE Alain M. BELVES Jean-Pierre M. LEBLANC Frédéric M. MIGNOT Philippe	24 Vermeil Argent Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze Bronze				

LA BOUTIQUE EN LIGNE LE SOUVENIR FRANÇAIS

Sélection de trimestre

www.laboutiquesf.fr

LOT DE 10 PIN'S



18€

PETITS DRAPEAUX

LES 50 :



45€

CASQUETTES

LOT DE 5 :



53€

PARKA NOIRE



50€

LOT DE 48 BOUGIES
« FLAMME DE L'ESPOIR »



55,20€

LOT DE 3 BANDEAUX



20€

**Vous pouvez également effectuer
vos achats directement à l'adresse suivante :**

36 rue de Laborde - 75008 PARIS
Horaires d'ouverture : 13H00 - 16H00

 01 42 65 43 40

 lrparis@lrparis.fr

1914 - 1918



MONUMENT AU COQ AU GEISBERG (ALSACE)



Elèves de maternelle de Steinseltz (67)